

Chaudière fioul au sol, à condensation

GTU C 220



Notice d'installation et d'entretien

Déclaration de conformité CE

L'appareil est conforme au modèle type décrit dans la déclaration de conformité CE. Il est fabriqué et mis en circulation conformément aux exigences des directives européennes. L'original de la déclaration de conformité est disponible auprès du fabricant.

**DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE
EG - VERKLARING VAN OVEREENSTEMMING
EC - DECLARATION OF CONFORMITY
EG - KONFORMITÄTSERKLÄRUNG**

Fabricant/Manufacturer/Hersteller/Fabrikant : DE DIETRICH THERMIQUE
Adresse/Adress/Adress : 57 rue de la gare
Ville, pays Stad, Land/City, Country/Land, Ort : F-67580 MERTZWILLER

- déclare ici que les produit(s) suivant(s) : GTUC 225
- verklaart hiermede dat de toestel(len) : GTUC 226
- this is to declare that the following product(s) : GTUC 227
- erkl rt hiermit das die Produkt(te) :

produit (s) par : DE DIETRICH THERMIQUE
: 57, rue de la Gare
: F-67580 MERTZWILLER

r pond/r pondent aux directives CEE suivantes:
voldoet/voldoen aan de bepalingen van de onderstaande EEG-richtlijnen:
is/are in conformity with the following EEC-directives:
den Bestimmungen der nachfolgenden EG-Richtlinien entspricht/entsprechen:

CEE-Directive:	92/42/CEE	normes appliqu�es
EEG-Richtlijn:	92/42/EEG	toegepaste normen:
EEC-Directive:	92/42/EEC	verwendete Normen:
EG-Richtlinie:	92/42/EWG	tested and examined to the following norms: EN 303.2 EN 304, EN 15034
	2006/95/CE	EN 60335-1
	2006/95/EG	EN 60335-2-102
	2006/95/EC	EN 62333
	2006/95/EG	
	2004/108/CE	EN 55014-1
	2004/108/EG	EN 55014-2
	2004/108/EC	
	2004/108/EG	
	97/23/CE	(art.3 section 3)
	97/23/EG	(art. 3, lid 3)
	97/23/EC	(article 3, sub 3)
	97/23/EG	(Art. 3, Absatz 3)

CE
1312

Mertzwiller, le 28 novembre 2011

Jean-Yves OBERLE
R&D Floor Standing Boiler manager

A000939-B


Sommaire


1	Consignes de sécurité	4
1.1	Consignes générales de sécurité	4
1.2	Recommandations	5
1.3	Responsabilités	5
2	A propos de cette notice	6
2.1	Symboles utilisés dans la notice	6
2.2	Abréviations	6
2.3	Homologations	6
3	Description	9
3.1	Généralités	9
3.2	Composition de la gamme	9
3.3	Caractéristiques techniques	10
3.4	Plaquette signalétique	11
3.5	Dimensions principales	12
4	Installation	14
4.1	Lieu d'implantation	14
4.2	Montage	14
4.3	Aération	14
4.4	Raccordements de la fumisterie	15
4.5	Raccordements hydrauliques	17
4.6	Raccordements électriques	25
5	Mise en service	25
5.1	Points à vérifier avant la mise en service	25
5.2	Remplissage du siphon	25
5.3	Remplissage en eau de l'installation	26
5.4	Mise en service	26
6	Entretien	27
6.1	Contrôle et nettoyage des principaux composants	27
6.2	Chaudière	27
6.3	Brûleur	28
6.4	Condenseur	29
7	Instructions pour le ramoneur	33
8	Arrêt de la chaudière	33
9	Pièces de rechange - GTU C 220	34
10	Annexe - Informations relatives aux directives écoconception et étiquetage énergétique	41

1 Consignes de sécurité


Danger


Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

 Toute intervention sur l'installation doit être effectuée par un professionnel qualifié, dans le respect des règles de l'art et d'après cette notice.


 Avant toute intervention, couper l'alimentation électrique de l'appareil. Protéger l'installation contre tout réenclenchement involontaire.


 Le bon fonctionnement de l'appareil est conditionné par le strict respect de la présente notice.


 Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).


 Les travaux sur les équipements électriques doivent être exécutés uniquement par un professionnel qualifié conformément aux prescriptions en vigueur.

 Vérifier que l'appareil est bien réglé pour le type de gaz utilisé.

 Respecter les polarités indiquées aux bornes : phase (L), neutre (N) et terre ($\frac{1}{\text{PE}}$).


 Vérifier l'étanchéité des raccordements des tuyauteries gaz et eau.

 Nous déclinons toute responsabilité concernant les dommages et perturbations qui résultent du non-respect de ces instructions.


 Une utilisation non conforme ou encore des modifications non autorisées apportées à l'installation ou à l'appareil lui-même excluent tout droit de recours.

1.1 Consignes générales de sécurité

1.1.1 Risque d'incendie

 Ne pas stocker des produits de matière inflammable à proximité de l'appareil.

1.1.2 Risque d'intoxication

 Ne pas obstruer (même partiellement) les entrées d'air dans le local.

 En cas d'émanations de fumées

1. Eteindre l'appareil
2. Ouvrir les fenêtres
3. Evacuer les lieux
4. Contacter le professionnel qualifié

1.1.3 Risque de brûlure

 Selon les réglages de l'appareil :

- La température des conduits de fumée peut dépasser 60 °C
- La température des radiateurs peut atteindre 95 °C

- La température de l'eau chaude sanitaire peut atteindre 65 °C

1.1.4 Risque d'endommagement


 **Ne pas stocker des composés chlorés ou fluorés à proximité de l'appareil.**


 **Installer l'appareil dans un local à l'abri du gel.**


Ne pas laisser l'appareil sans entretien : Contacter un professionnel qualifié ou souscrire un contrat d'entretien pour l'entretien annuel de l'appareil.

1.2 Recommandations


 **Le bon fonctionnement de l'appareil est conditionné par le strict respect de la présente notice.**


 **Toute intervention sur l'appareil et sur l'installation de chauffage doit être réalisée par un professionnel qualifié.**


 **Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).**


 **Les travaux sur les équipements électriques doivent être exécutés uniquement par un professionnel qualifié conformément aux prescriptions en vigueur.**

 **Vérifier que l'appareil est bien réglé pour le type de gaz utilisé.**

 **Respecter les polarités indiquées aux bornes : phase (L), neutre (N) et terre (\perp).**

 **Vérifier l'étanchéité des raccordements des tuyauteries gaz et eau.**

 **Nous déclinons toute responsabilité concernant les dommages et perturbations qui résultent du non-respect de ces instructions.**

 **Les condensats des chaudières fioul à condensation sont acides ($2 < \text{pH} < 3$) : L'installation d'un système de neutralisation des condensats est recommandée (Porter des gants et des lunettes de protection).**

1.3 Responsabilités

1.3.1 Responsabilité du fabricant

Nos produits sont fabriqués dans le respect des exigences des différentes directives européennes applicables. Ils sont de ce fait livrés avec le marquage **CE** et tous les documents nécessaires. Ayant le souci de la qualité de nos produits, nous cherchons en permanence à les améliorer. Nous nous réservons donc le droit, à tout moment de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- Non-respect des instructions d'installation de l'appareil
- Non-respect des instructions d'utilisation de l'appareil
- Défaut ou insuffisance d'entretien de l'appareil

1.3.2 Responsabilité de l'installateur

L'installateur a la responsabilité de l'installation et de la première mise en service de l'appareil. L'installateur est tenu de respecter les instructions suivantes :

- Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil
- Installer l'appareil conformément à la législation et aux normes actuellement en vigueur
- Effectuer la première mise en service et effectuer tous les points de contrôles nécessaires

- Expliquer l'installation à l'utilisateur
- Si un entretien est nécessaire, avertir l'utilisateur de l'obligation de contrôle et d'entretien de l'appareil
- Remettre toutes les notices à l'utilisateur

2 A propos de cette notice

2.1 Symboles utilisés dans la notice



Attention danger

Risque de dommages corporels et matériels. Respecter impérativement les consignes pour la sécurité des personnes et des biens.



Information particulière

Tenir compte de l'information pour maintenir le confort.



Renvoi

Renvoi vers d'autres notices ou d'autres pages de la notice.

2.2 Abréviations

▶ **ECS** : Eau Chaude Sanitaire.

▶ **PPs** : Polypropylène difficilement inflammable.

▶ **3CE** : Conduit collectif pour chaudière étanche

Hi : Pouvoir calorifique inférieur PCI

Hs : Pouvoir calorifique supérieur PCS

2.3 Homologations

2.3.1 Certifications

■ De manière générale

N° d'identification CE : 1312CN5689 (Base) :

France, Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Italie, Luxembourg, Pologne, Portugal, République tchèque, Slovénie, Suisse.

■ En particulier pour la Suisse :

N° d'agrément OFEFP : 293010

N° d'agrément AEAI : 8088

■ En particulier pour la Belgique

Les appareils sont conformes aux exigences et normes définies dans l'Arrêté Royal du 8 janvier 2004 et du 17 juillet 2009.

Déclaration de conformité à l'Arrêté royal du 17/07/2009 - BE Konformitätserklärung - Königlicher Erlass vom 17/07/2009 - BE Conformiteitsverklaring - Koninklijk Besluit van 17/07/2009 - BE

Fabricant : **De Dietrich Thermique**
Hersteller: **57 rue de la gare**
Fabrikant: **F-67580 MERTZWILLER**

certifie par la présente que le(s) produit(s) suivant(s) : **GTUC 220**
erklärt hiermit, dass das(die) folgende(n) Produkt(e):
verklaart hierbij dat het(de) volgende product(en):

est conforme aux exigences de l'Arrêté royal du 17/07/2009 et aux exigences des normes suivantes :
die Anforderungen des Königlichen Erlasses vom 17/07/2009 sowie die Anforderungen der
folgenden Normen erfüllt:
beantwoord(en) aan de eisen van het Koninklijk Besluit van 17/07/2009 en aan de eisen van de
volgende normen:

EN 15034(2007)

Les valeurs NOx et CO ci-après, mesurées sur chaque chaudière mentionnée :
Die nachstehenden NOx- und CO-Werte, gemessen an jedem der genannten Heizkessel:
De volgende NOx- en CO-waarden, gemeten op iedere vermelde verwarmingsketel:

EN 267 <11/2011

GTUC 225	NOx : 90 mg/kWh	CO: 4 mg/kWh
GTUC 226	NOx : 85 mg/kWh	CO: 5 mg/kWh
GTUC 227	NOx : 98 mg/kWh	CO: 3 mg/kWh

EN 267 >11/2011

GTUC 225	NOx : 62 mg/kWh	CO: 4 mg/kWh
GTUC 226	NOx : 57 mg/kWh	CO: 5 mg/kWh
GTUC 227	NOx : 70 mg/kWh	CO: 3 mg/kWh

ont été certifiées par l'organisme certificateur suivant :
wurden von der folgenden Zertifizierungseinrichtung zertifiziert:
zijn door de volgende certificeringsinstantie gecertificeerd:

GWI Hafenstrasse 101 D-45356 ESSEN

Les appareils mentionnés ci-dessus sont de classe NOx :
Die oben genannten Geräte gehören der folgenden NOx-Klasse an: } 3
De hierboven vermelde apparaten zijn van de klasse NOx:

La documentation technique relative à la gamme précitée est conservée par le responsable des essais.

Die technische Dokumentation zur vorgenannten Produktreihe wird vom Zuständigen für die Prüfungen aufbewahrt.

De technische documentatie met betrekking tot het vernoemde assortiment wordt bewaard door de voor de tests verantwoordelijke persoon.



Mertzwiler, le 15 février 2012


Jean-Yves OBERLE
R&D Floor Standing Boiler manager

AO00941-B

■ En particulier pour l'Allemagne

Les chaudières GTU C 220 sont conformes à la prescription 1.
BlmSchV, version 2010

 57, rue de la Gare - B.P.30 F - 67580 Mertzwiller Tél. : 03.88.80.27.00 Fax : 03.88.80.27.99		
Herstellerbescheinigung gemäß 1.BlmSchV, § 6: Absatz 1,		
<hr/>		
Wir	DE DIETRICH THERMIQUE 57 rue de la gare F-67580 MERTZWILLER Tél : +33 3 88 80 27 00	
erklären, dass die nachfolgend aufgeführten heiztechnischen Produkte ab Baujahr 2010 den Anforderungen der 1. BImSchV, in der Fassung vom 26.01.2010 hinsichtlich NOx-Grenzwerte < 110 mg/kWh entsprechen, jeweils bestimmt nach Anlage 3 und EN 267 :		
	Brennwertheizkessel mit Brenner	Leistung (80/60°C)
	GTUC 225	37,7 - 47,1 kW 1)
	GTUC 226	47,1 - 63,3 kW 1)
	GTUC 227	63,1 - 80,6 kW 1)
1) Brennwertheizkessel gemäß § 2, Abs. 11 der EnEV vom 29-04-2009		
Mertzwiller den 31/01/2012	 Jean-Yves OBERLE Forschung- und Entwicklungsmanager	

M002794-A

2.3.2 Directive 97/23/CE

Les chaudières à gaz et à fioul fonctionnant à une température inférieure ou égale à 110°C ainsi que les préparateurs d'eau chaude sanitaire dont la pression de service est inférieure ou égale à 10 bar relèvent de l'article 3.3 de la directive, et ne peuvent donc pas faire l'objet d'un marquage CE attestant une conformité à la directive 97/23/CE.

La conformité des chaudières aux règles de l'art, exigée dans l'article 3.3 de la directive 97/23/CE, est attestée par la marque CE relative aux directives 90/396/CEE, 92/42/CEE, 2006/95/CE et 2004/108/CE.

3 Description

3.1 Généralités

Les chaudières GTU C 220 ont les caractéristiques suivantes :

- Chaudières à condensation à eau chaude - Chaudière **** CE.
- Chaudière à raccorder avec des conduits de fumées étanches et résistants aux condensats, en configuration B23P (Conduits Ø 125 mm). Utiliser uniquement des conduits couverts par un avis technique.
- Brûleur à pulvérisation utilisant le fioul domestique.
- Tableau de commande **DIEMATIC 3** ou **B2**.

i La chaudière, le condenseur et le brûleur peuvent être utilisés avec les fiouls suivants :

- Fioul standard.
- Fioul à basse teneur en soufre.

3.2 Composition de la gamme

GTU C 220 B2	Chaudière avec tableau de commande de base électronique B2 pour la commande d'un brûleur 2 allures
GTU C 220 D + AD217	Chaudière avec tableau de commande DIEMATIC 3 pour la commande d'un brûleur 2 allures.

3.3 Caractéristiques techniques

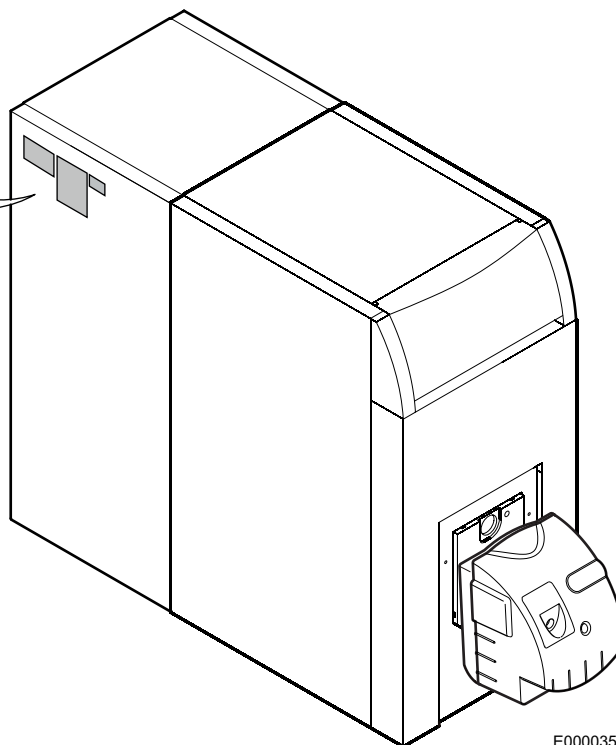
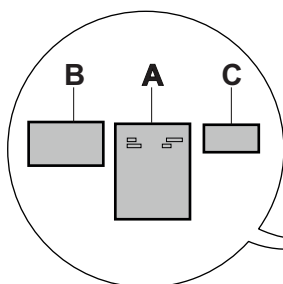
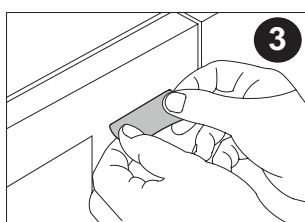
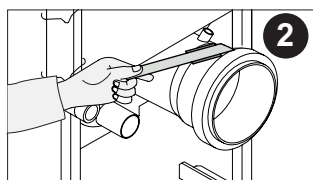
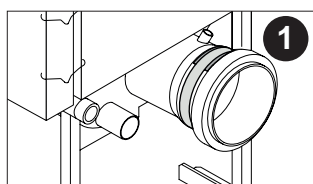
Les caractéristiques ci-dessous sont données à allure nominale (puissance haute de la chaudière, pour un CO₂ de : 13 %.

- Température mini départ : 30 °C.
- Température mini retour : 20 °C.
- Pression de service maximale : 3 bar.
- Température maximale de service : 100 °C.
- Réglage du thermostat de chaudière : 30 - 90 °C.
- Réglage du thermostat de sécurité : 110 °C.
- Homologation : B23P

Type de chaudière			GTU C 225		GTU C 226		GTU C 227	
			40 (mini)	50 (max)	50 (mini)	67 (max)	67 (mini)	85 (max)
Puissance enfourmée (Hi)		kW	39.1	49.0	48.8	65.6	65.2	83.6
Puissance nominale (Pn) à 40/30°C		kW	40.2	50.1	50.2	67.4	67.4	85.8
Puissance nominale (Pn) à 50/30°C		kW	40.0	50.0	50.0	67.0	67.0	85.0
Puissance nominale (Pn) à 80/60°C		kW	37.7	47.1	47.1	63.3	63.1	80.6
Rendement sur Hi	100% PN 80/60	%	96.2	96.1	96.5	96.6	96.7	96.4
	100% PN 50/30	%	102.2	102.0	102.5	102.2	102.7	101.7
	100% 40/30	%	102.8	102.3	103	102.8	103.3	102.7
Nombre d'éléments fonte			5		6		7	
Débit d'eau nominal (Puissance nominale)	Δ T = 20K	m ³ /h	1.721	2.151	2.151	2.883	2.883	3.657
Pertes à l'arrêt	Δ T = 30K	W	198		215		237	
Pertes par les parois	Δ T = 30K	%	84		86		88	
Puissance électrique auxiliaire (Puissance nominale - Hors circulateur)		W	60		90		120	
Brûleur	EU		M225 N/P		M226 N/P		M227 N/P	
	CH		OEN 265 LSV-P		OEN 266 LSV-P		OEN 267 LSV-P	
Longueur		mm	1362		1489		1616	
Largeur		mm	522		522		522	
Hauteur		mm	1102		1102		1102	
Contenance en eau		litres	50		60		67	
Pertes de charge côté eau	Δ T = 10K	mbar*	43	66	66	119	119	192
	Δ T = 15K	mbar*	19	30	30	53	53	85
	Δ T = 20K	mbar*	11	17	17	30	30	48
Volume circuit de fumées		litres	78		96		110	
Débit massique des fumées		kg/h	75		101		129	
Poids (à vide)	GTU C 220	kg	297		347		386	

* 1 mbar = 10 mmCE = 10 daPa = 100 Pa / 1 K = 1 °C

3.4 Plaquette signalétique



E000035-C

A. Etiquette d'avertissement.

B. La plaquette signalétique identifie le produit et indique en particulier :

- La date de fabrication : XX (Année) - XX (Semaine).
- Le numéro de série.

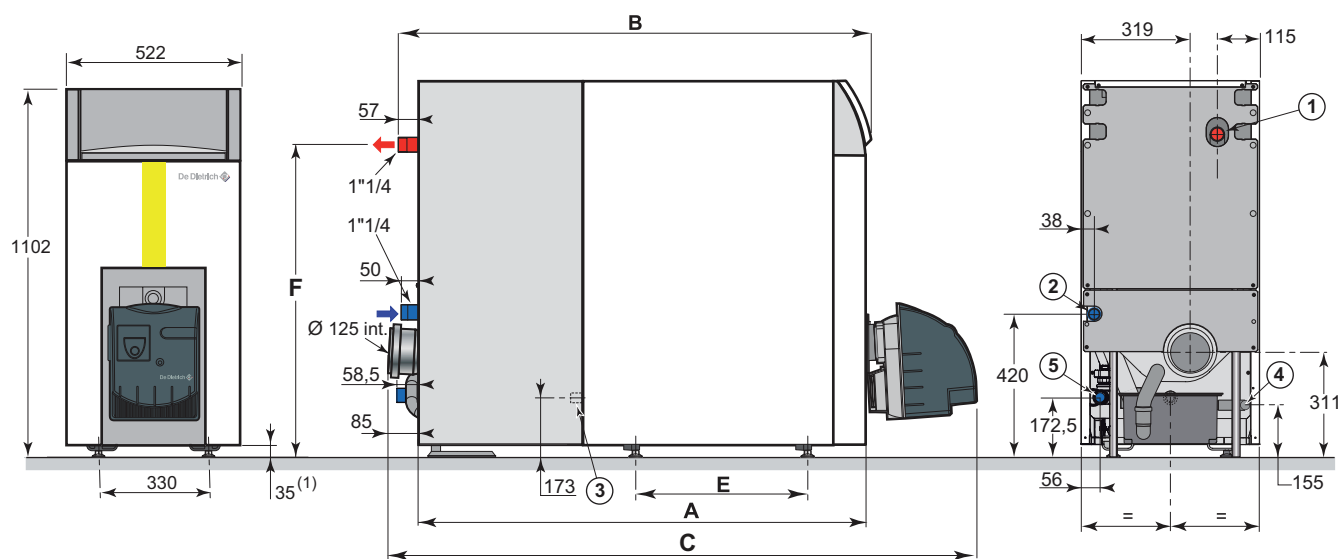
i La plaquette est livrée dans le colis documentation.

C. La plaquette signalétique du condenseur indique le numéro de série du condenseur. La plaquette est livrée avec la buse de fumée du condenseur (Fixée avec une bande adhésive).

1 2 3 Décoller la plaquette signalétique collée sur la buse du condenseur et la coller sur le panneau latéral.

3.5 Dimensions principales

3.5.1 Dimensions de la chaudière



E000033-G

	GTU C 225	GTU C 226	GTU C 227
A	1310	1437	1564
B	1382	1509	1636
C	1734	1921	2068
E	507	634	761
F	953	959	959

1. **Départ chauffage**
R 1" 1/4
2. **Retour chauffage**
R 1" 1/4
3. **Orifice de vidange / remplissage**
Rp 3/4"
4. **Sortie siphon**
Ø 26
5. **Second retour chauffage (Uniquement si l'option ME117 est raccordée)**

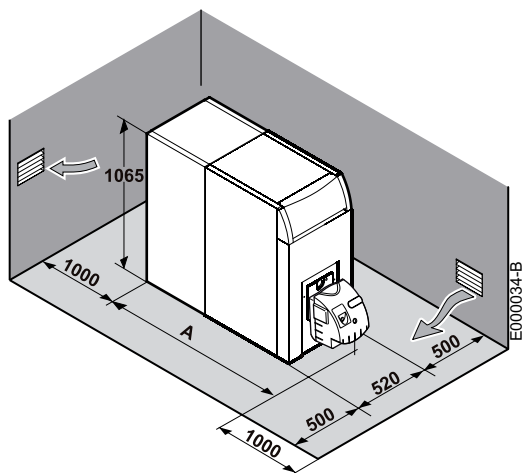
R = Filetage

(1) Pieds réglables : Cote de base 35 mm. Réglage possible de 35 mm à 50 mm.

3.5.2 Dimensions d'implantation

Réserver un espace autour de la chaudière pour assurer une bonne accessibilité à l'appareil.

Dimensions minimales conseillées (en mm) :




! Le côté gauche de l'appareil est préconisé pour effectuer l'entretien du condenseur et de la buse de fumées.

Chaudière	A (mm)
GTU C 225	1734
GTU C 226	1921
GTU C 227	2068

4 Installation

4.1 Lieu d'implantation

Les chaudières GTU C 220 doivent être installées dans un local à l'abri du gel.

 Afin d'éviter une détérioration de la chaudière, il convient d'empêcher la contamination de l'air de combustion par des composés chlorés et/ou fluorés qui sont particulièrement corrosifs. Ces composés sont présents, par exemple, dans les bombes aérosols, peintures, solvants, produits de nettoyage, lessives, détergents, colles, sel de déneigement, etc...


Par conséquent :

- Ne pas aspirer de l'air évacué par des locaux utilisant de tels produits : salon de coiffure, pressings, locaux industriels (solvants), locaux avec présence de machines frigorifiques (risques de fuite de fluide frigorigène), etc...
- Ne pas stocker de tels produits à proximité des chaudières.

En cas de corrosion de la chaudière et/ou de ses périphériques par des composés chlorés et/ou fluorés, la garantie contractuelle ne saurait trouver application.

Lors de l'installation de la chaudière, il faut respecter le degré de protection IP21.


4.2 Montage

 Voir notice de montage.

4.3 Aération

i Les chaudières à condensation exigent un système d'évacuation des fumées ou d'amenée d'air frais spécialement adapté au mode de service. L'installation doit être réalisée conformément à la législation en vigueur.

Disposer les entrées d'air par rapport aux orifices de ventilation haute pour que l'air se renouvelle dans l'ensemble de la chaufferie.

 **Ne pas obstruer (même partiellement) les entrées d'air dans le local.**

Les sections minimales ainsi que les emplacements de l'arrivée d'air frais et de l'évacuation d'air sont réglementés par l'arrêté du 21/03/1968 modifié par les arrêtés de 26/02/1974 et 03/03/1976.

■ Générateur installé dans un bâtiment à usage collectif (installations inférieures à 70 kW)

- ▶ L'amenée d'air frais doit :
 - Aboutir à la partie basse du local,
 - Etre de section libre minimale calculée sur la base de 0.03 dm² par kilowatt de puissance installée et au moins égale à 2.5 dm².
- ▶ L'évacuation de l'air doit :
 - Etre placée en partie haute du local,
 - Monter au-dessus de la toiture (sauf dispositif d'efficacité comparable ne gênant pas le voisinage),
 - Etre de section libre (correspondant aux 2/3 de celle d'amenée d'air et au moins égale à 2.5 dm²).

■ Générateur installé dans un bâtiment à usage individuel

- ▶ Une arrivée suffisante d'air frais doit être disposée le plus près possible des appareils. Sa section doit être d'au moins 0.5 dm².
- ▶ En partie haute, une évacuation d'air doit assurer une ventilation efficace.

■ Etablissements recevant du public

- ▶ Etablissement neuf : Se référer à l'arrêté du 25/06/1980 (installations supérieures à 20 kW et inférieures ou égales à 70 kW).
- ▶ Etablissement existant : Se référer à l'arrêté du 25/06/1980 (installations inférieures à 70 kW).

4.4 Raccordements de la fumisterie

- Les parties horizontales côté fumées seront réalisées avec une pente de 3 % vers la chaudière.
- Les raccordements des conduits cheminée de type B_{23P} étant en pression doivent être soit installés à l'extérieur, soit dans une gaine maçonnée intérieure ventilée. La ventilation doit être assurée :
 - par un orifice situé en partie basse, prenant l'air soit dans les parties communes ventilées, soit directement à l'extérieur, et
 - par un orifice situé en partie haute débouchant à l'extérieur. La section minimale du vide d'air et des orifices à prévoir doit être de 100 cm² (section libre).

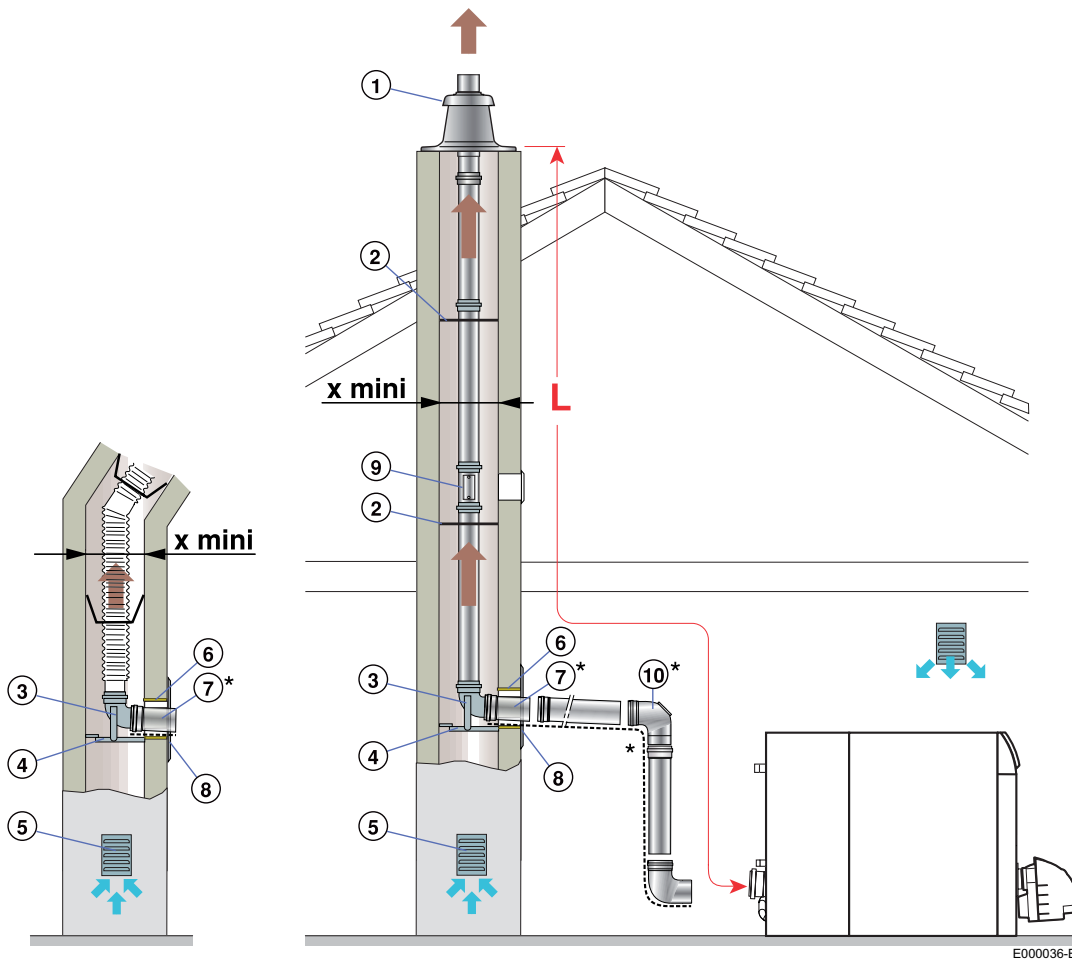
Des parties démontables dans cette gaine doivent permettre l'inspection du conduit de fumées sur tout son parcours.

Respecter les consignes d'installation et les informations concernant les longueurs admises pour les conduits de fumées.

- ▶ Monter le conduit de fumées conformément aux instructions de montage.
- ▶ Contrôler l'étanchéité conformément aux règles en vigueur.

4.4.1 Raccordement air / fumées

Configuration type B_{23P} : Raccordement à une cheminée (air comburant pris dans la chaufferie).



E000036-B

- 1 Terminal avec solin
- 2 Etoiles de centrage (2 pièces)
- 3 Coude 87°
- 4 Rail support
- 5 Grille d'aération
- 6 Fourreau
- 7 Rallonge 0.5 m
- 8 Plaque de finition

- 9 Tube de visite droit
- 10 Coude de visite

* Pour la Belgique : La nature du conduit de raccordement entre la cheminée et la chaudière doit être conforme à la norme NBN B 61-002.

⚠ Le conduit de fumisterie ne doit pas être maçonné dans la cheminée.

4.4.2 Longueurs des conduits air / fumées

Le calcul des longueurs équivalentes doit être effectué en fonction du modèle de fumisterie retenu.

Exemple :

⚠ L_{max} se mesure en additionnant les longueurs des conduits air / fumées droits et les longueurs équivalentes des autres éléments :

		Ø 125 mm Rigide	Ø 125 mm Flexible
L _{max}		20	17
X _{mini}	Ø	160	160
	Section	140x140	140x140

Longueurs équivalentes des conduits PPs (m)	Ø 125
Coude 87°	2.2
Coude 45°	1.5
Tube de visite droit	0.6
Coude 87° de visite	2.2


4.5 Raccordements hydrauliques


L'installation doit être réalisée suivant la réglementation en vigueur, les règles de l'art et les recommandations contenues dans la présente notice.




Voir notice de montage.

4.5.1 Recommandations importantes pour le raccordement du circuit chauffage

 Il ne doit exister entre la chaudière et les soupapes de sécurité, aucun organe d'obturation totale ou partielle (France : DTU - 65.11, § 4.22 - NF P 52-203).

 Les installations de chauffage doivent être conçues et réalisées de manière à empêcher le retour des eaux du circuit chauffage et des produits qui y sont introduits, vers le réseau d'eau potable (article 16-7 du Règlement Sanitaire Départemental-type). Un disconnecteur CB (disconnecteur à zone de pressions différentes non contrôlables) doit être installé pour le remplissage du circuit chauffage suivant la norme NF P 43-011.

Avant de procéder aux raccordements hydrauliques du circuit chauffage et de l'échangeur du préparateur eau chaude sanitaire, il est indispensable de rincer ces circuits pour évacuer toutes particules qui risqueraient d'endommager certains organes (soupape de sécurité, pompes, clapets...).

 Dans le cas d'installations à protection thermostatique, seules les soupapes de sécurité portant la mention H peuvent être raccordées, et ce uniquement au piquage de sécurité départ de la chaudière. Leur capacité de vidange doit correspondre à la puissance nominale utile maximale de la chaudière (Allemagne : DIN EN 12828).

4.5.2 Exemples d'installation

Les schémas suivants sont donnés à titre d'exemple. D'autres raccordements peuvent être réalisés.

■ Légende des schémas

- 1 Départ chauffage
- 2 Retour chauffage
- 3 Soupape de sécurité 3 bar
- 4 Manomètre
- 7 Purgeur automatique
- 9 Vanne
- 10 Vanne mélangeuse 3 voies
- 11 Pompe chauffage
- 16 Vase d'expansion
- 17 Vanne de vidange
- 18 Remplissage du circuit chauffage
- 21 Sonde de température extérieure
Pas de sonde avec le tableau B2
Livrée d'origine avec le tableau D
- 22 Sonde chaudière de la régulation
- 23 Sonde de température départ après vanne mélangeuse
- 24 Entrée primaire de l'échangeur du préparateur d'eau chaude sanitaire
- 25 Sortie primaire de l'échangeur du préparateur d'eau chaude sanitaire
- 26 Pompe de charge sanitaire
- 27 Clapet anti-retour
- 28 Entrée eau froide sanitaire
- 29 Réducteur de pression
- 30 Groupe de sécurité taré à 7 bar
- 31 Préparateurs indépendants d'eau chaude sanitaire
- 32 Pompe de bouclage eau chaude sanitaire (facultative)
- 33 Sonde de température eau chaude sanitaire (Option)
- 34 Pompe primaire
- 44 Thermostat limiteur 65 °C à réarmement manuel pour plancher chauffant (France : DTU 65.8, NF P 52-303-1)
- 50 Disconnecteur
- 51 Robinet thermostatique
- 52 Soupape différentielle
- 56 Retour boucle de circulation eau chaude sanitaire
- 57 Sortie eau chaude sanitaire
- 65 Circuit basse température (radiateurs ou chauffage par le sol)
- 75 Pompe à usage sanitaire
- 77 Organe de réglage circuit chauffage
- 118 Départ chaudière
- 119 Retour chaudière
- 154 Circuit chauffage
- 155 Pompe condenseur
- 156 Départ condenseur
- 157 Retour condenseur
- 158 Sonde de température de départ
- 159 Echangeur ECS

■ Options

- EA 54 Kit de sécurité hydraulique
- EA 59 Collecteur pour 2 circuits
- EA 60 Collecteur pour 3 circuits
- EA 61 Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe 3 vitesses
- EA 63 Module hydraulique pour 1 circuit avec vanne avec pompe 3 vitesses
- EA 65 Module hydraulique pour 1 circuit avec vanne avec pompe électronique
- EA 67 Module hydraulique pour un circuit direct avec pompe électronique
- ME 117 Deuxième retour

■ Installation avec un circuit chauffage direct (radiateurs) (sans vanne mélangeuse)

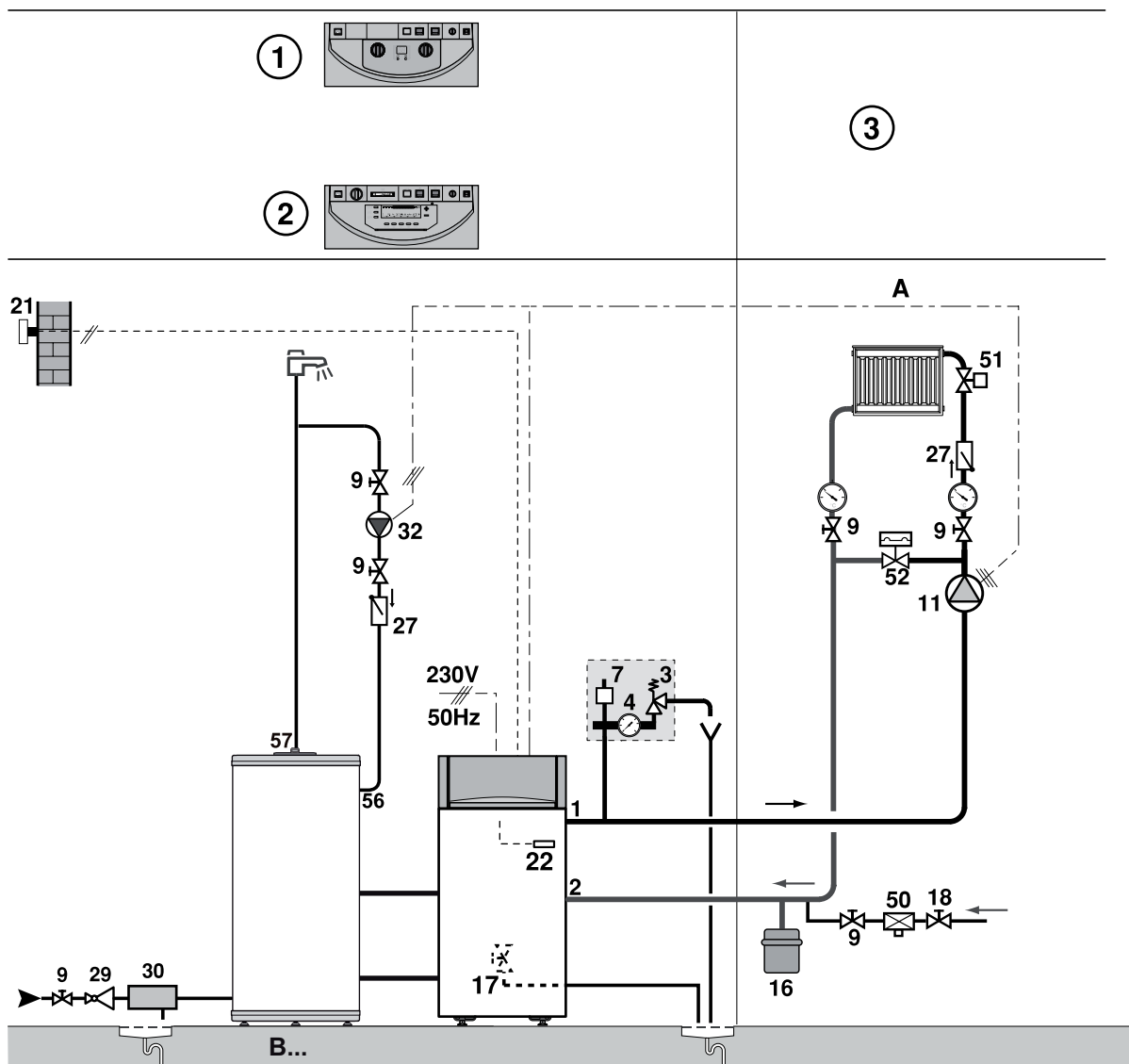
Tableaux de commande possibles pour ce type d'installation :

- ① Tableau de commande **B2**.
- ② Tableau de commande **D (DIEMATIC 3)**.

Options nécessaires :

- ③ Aucune option nécessaire.

i Le tableau **B2** peut piloter d'origine un deuxième circuit direct (Thermostats d'ambiance livrables en option).



■ Installation avec un circuit chauffage direct (radiateurs) et un circuit avec vanne mélangeuse (radiateurs ou chauffage par le sol)

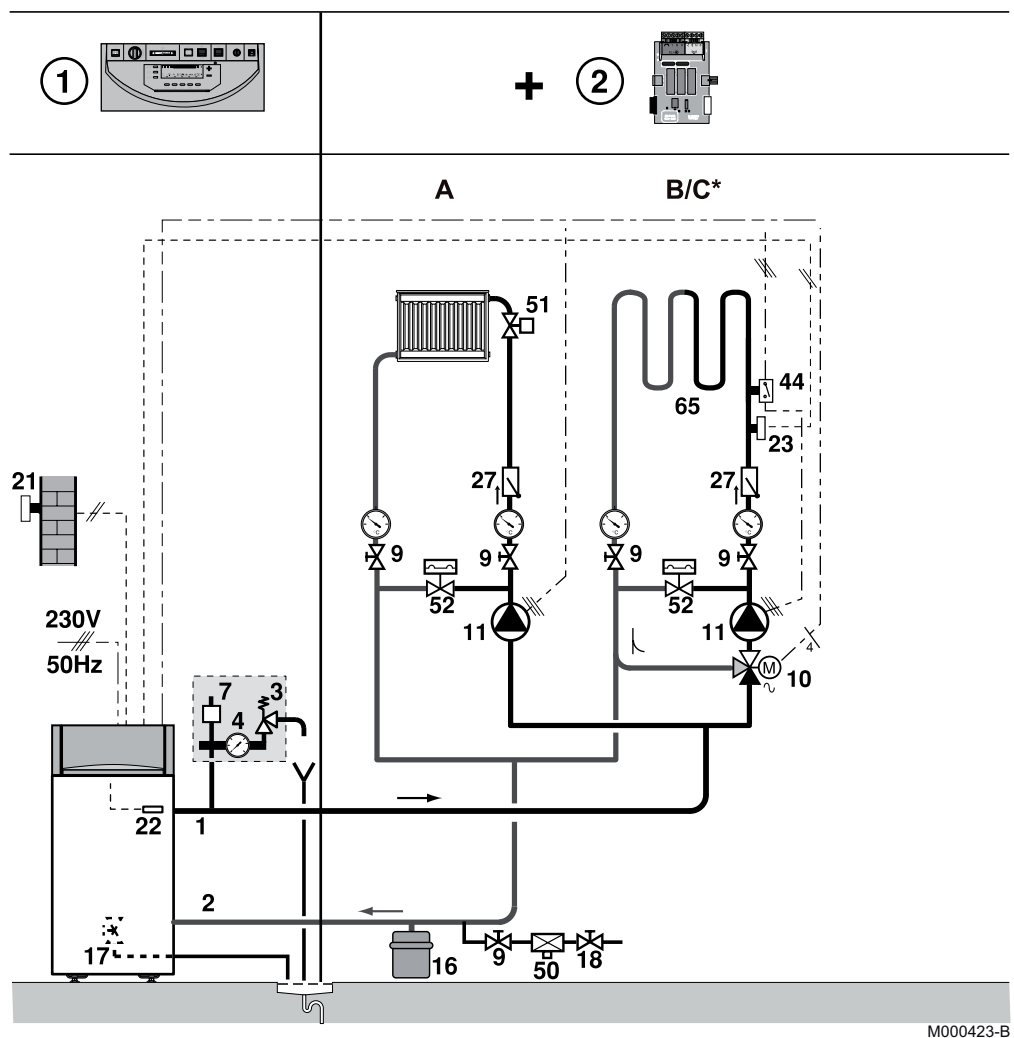
Tableaux de commande possibles pour ce type d'installation :

① Tableau de commande D (DIEMATIC 3).

Options nécessaires :

② 1 option platine avec sonde départ FM48.

i Le circuit A peut ne pas être présent.



M000423-B

■ Installation avec 1 circuit réchauffage piscine et 1 circuit avec vanne mélangeuse (radiateurs ou chauffage par le sol)

Tableaux de commande possibles pour ce type d'installation :

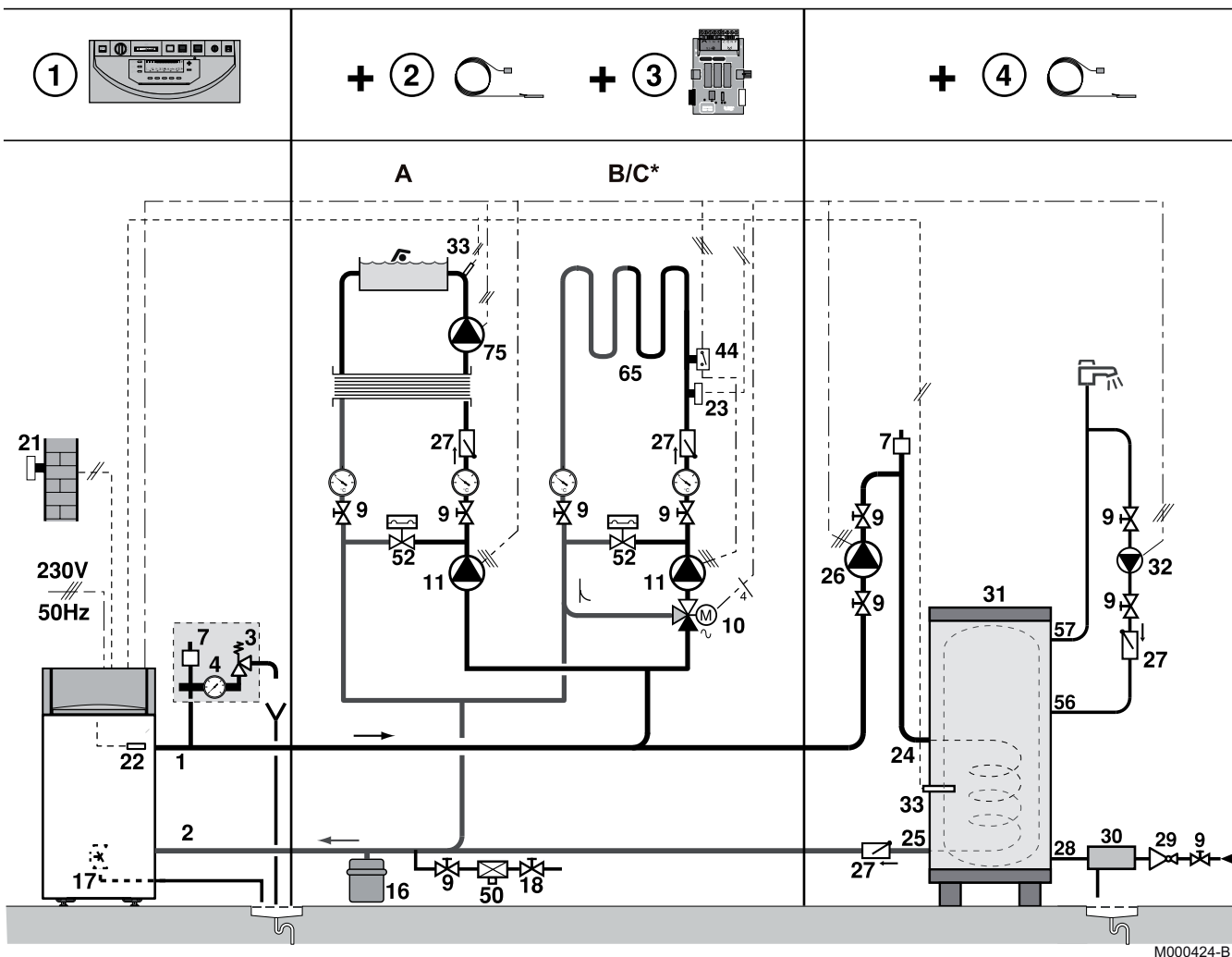
① Tableau de commande D (DIEMATIC 3).

Options nécessaires :

② 1 Option sonde ECS - Colis AD212.

③ 1 option platine avec sonde départ FM48.

④ 1 Option sonde ECS - Colis AD212.



■ Installation chauffage avec 1 circuit chauffage direct (radiateur) et 2 circuits avec vanne mélangeuse (radiateurs ou chauffage par le sol)

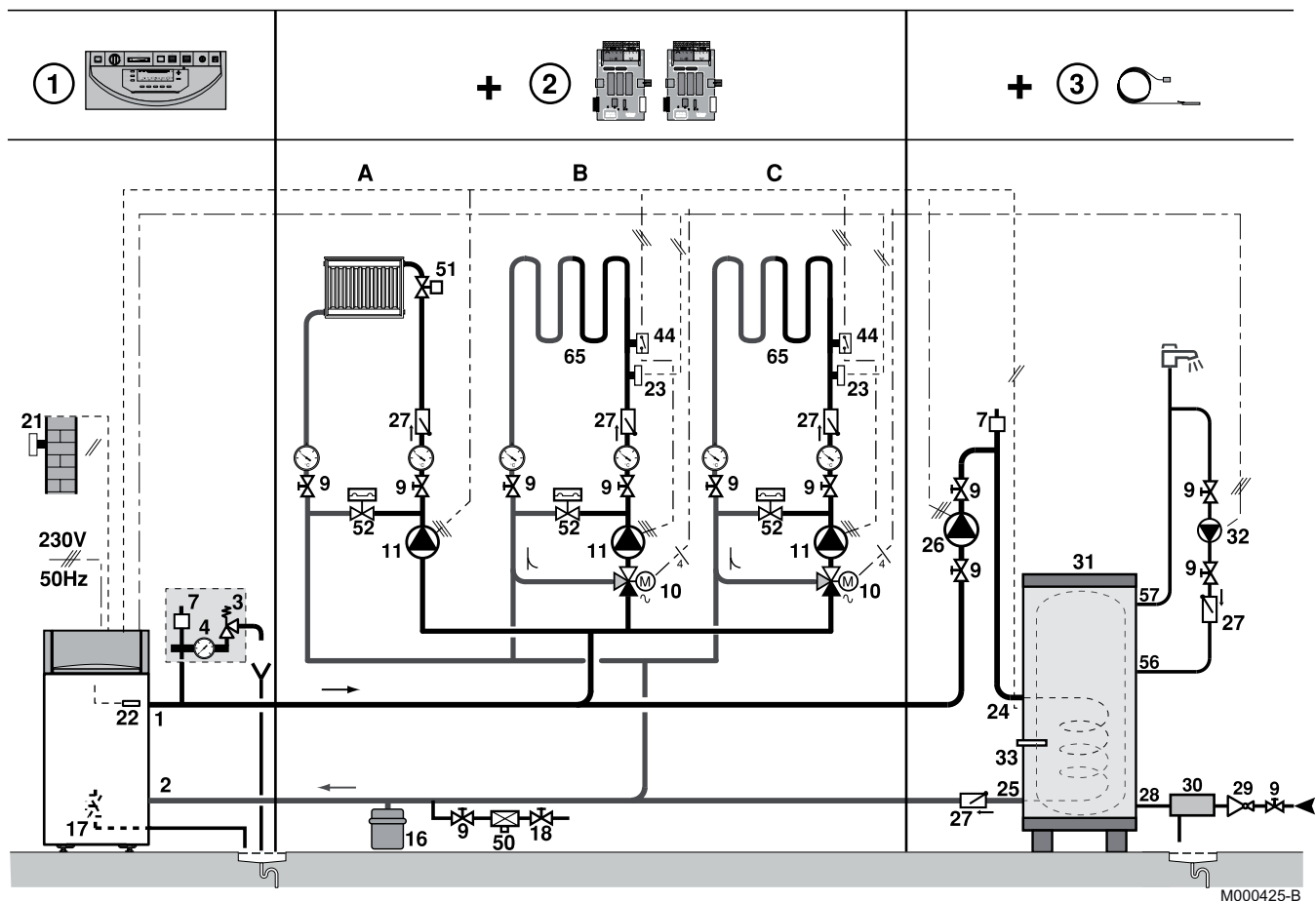
Tableaux de commande possibles pour ce type d'installation :

① Tableau de commande D (DIEMATIC 3).

Options nécessaires :

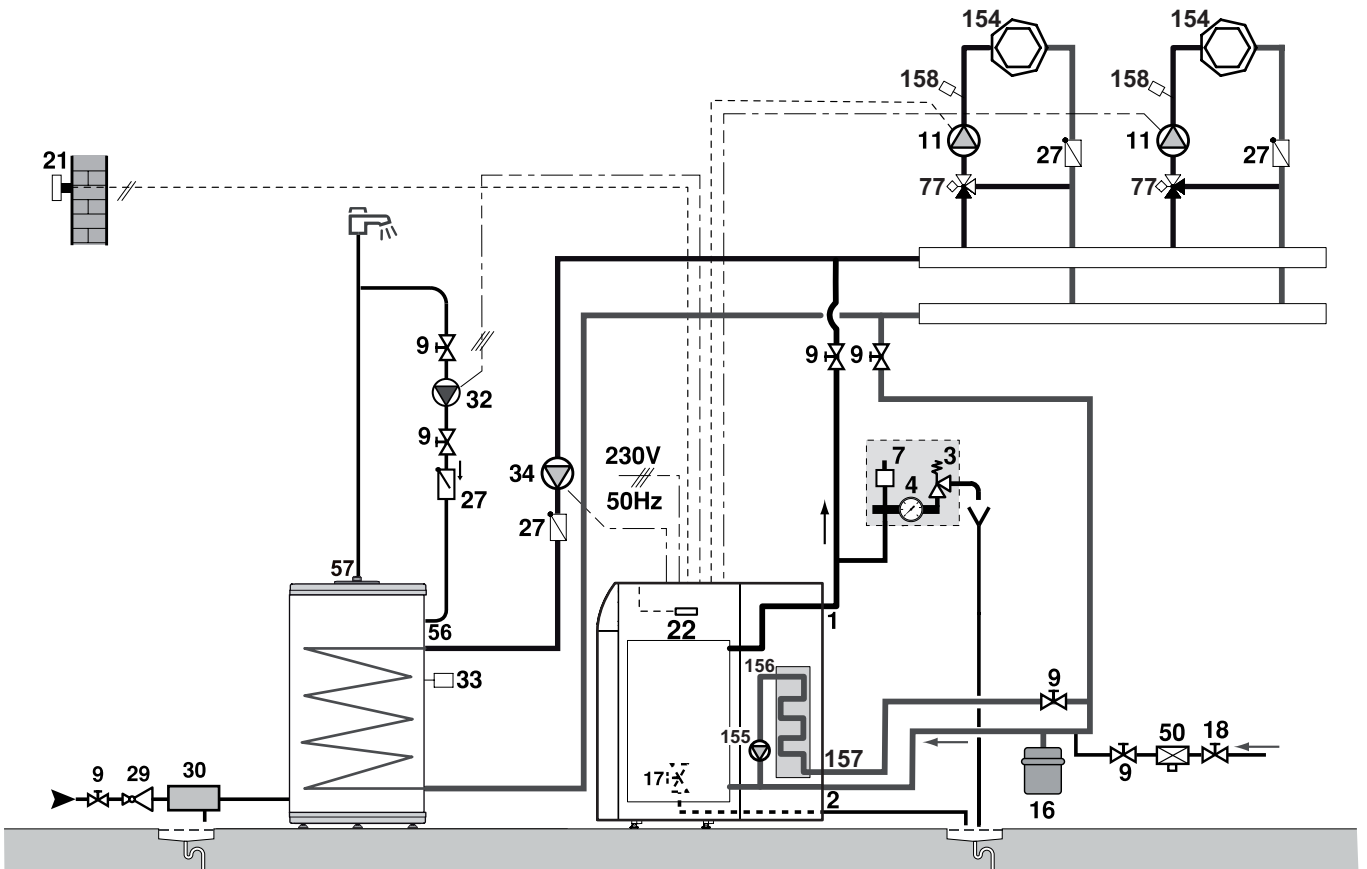
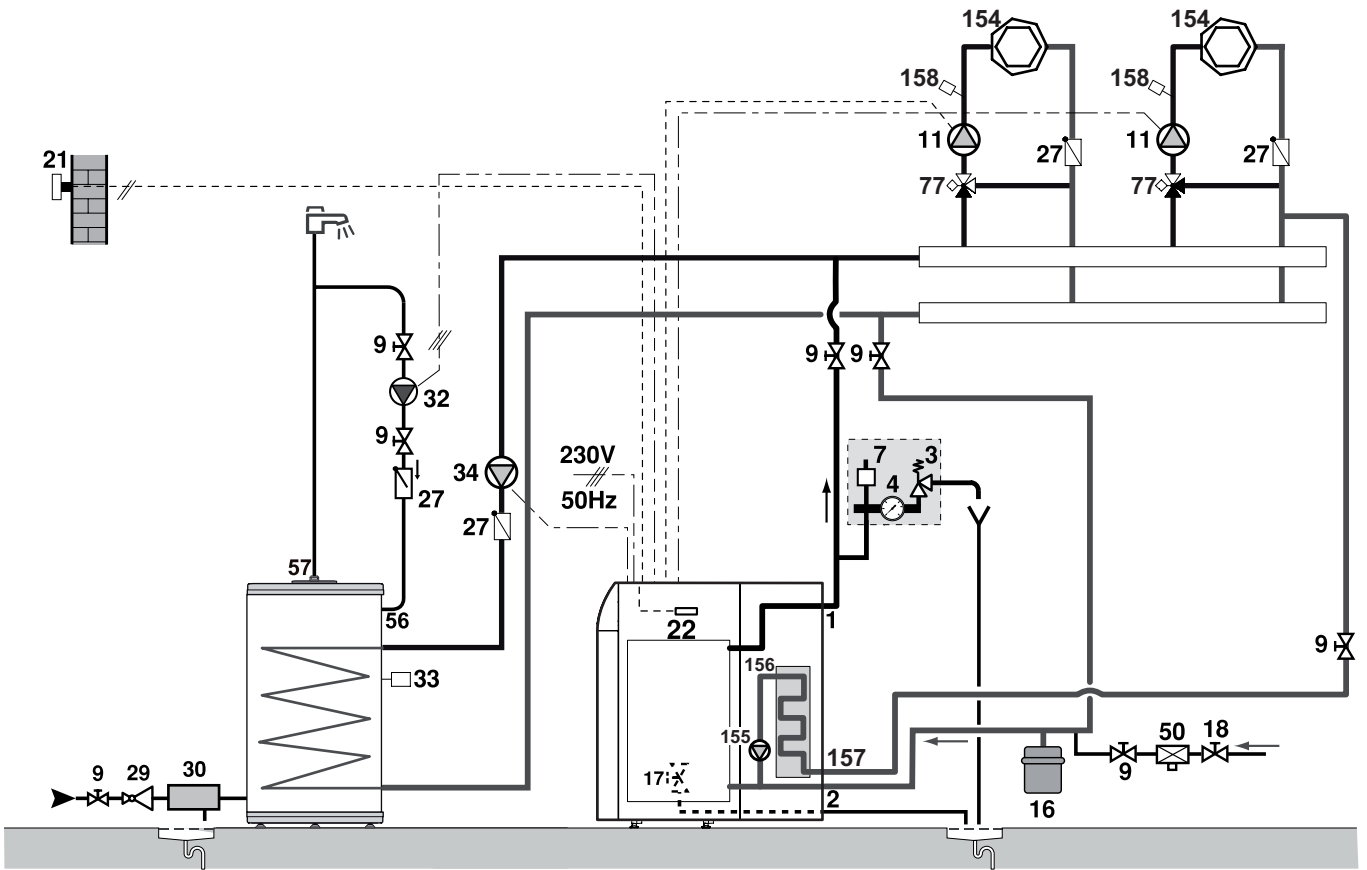
② 2 platines avec sonde départ FM48.

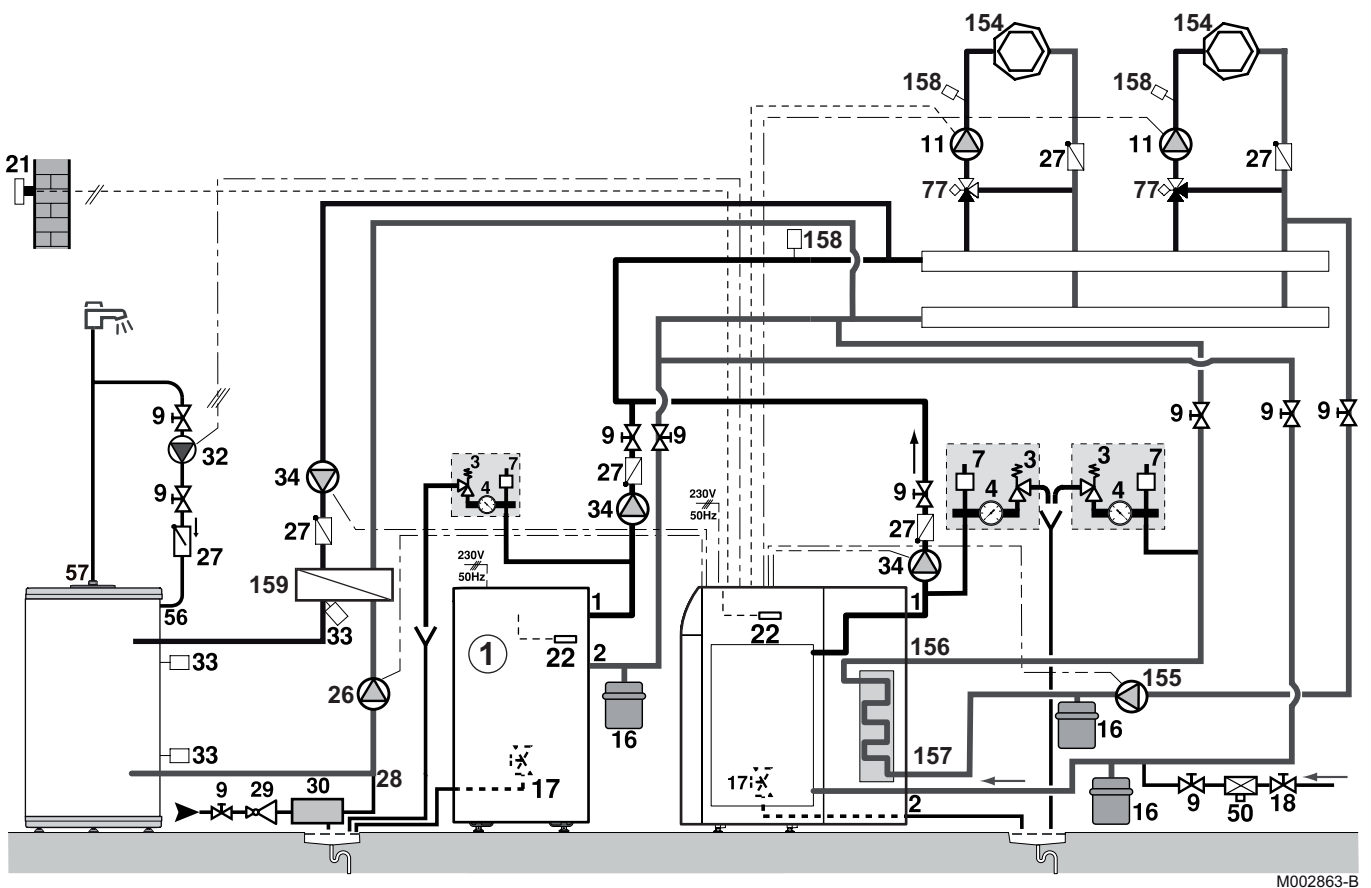
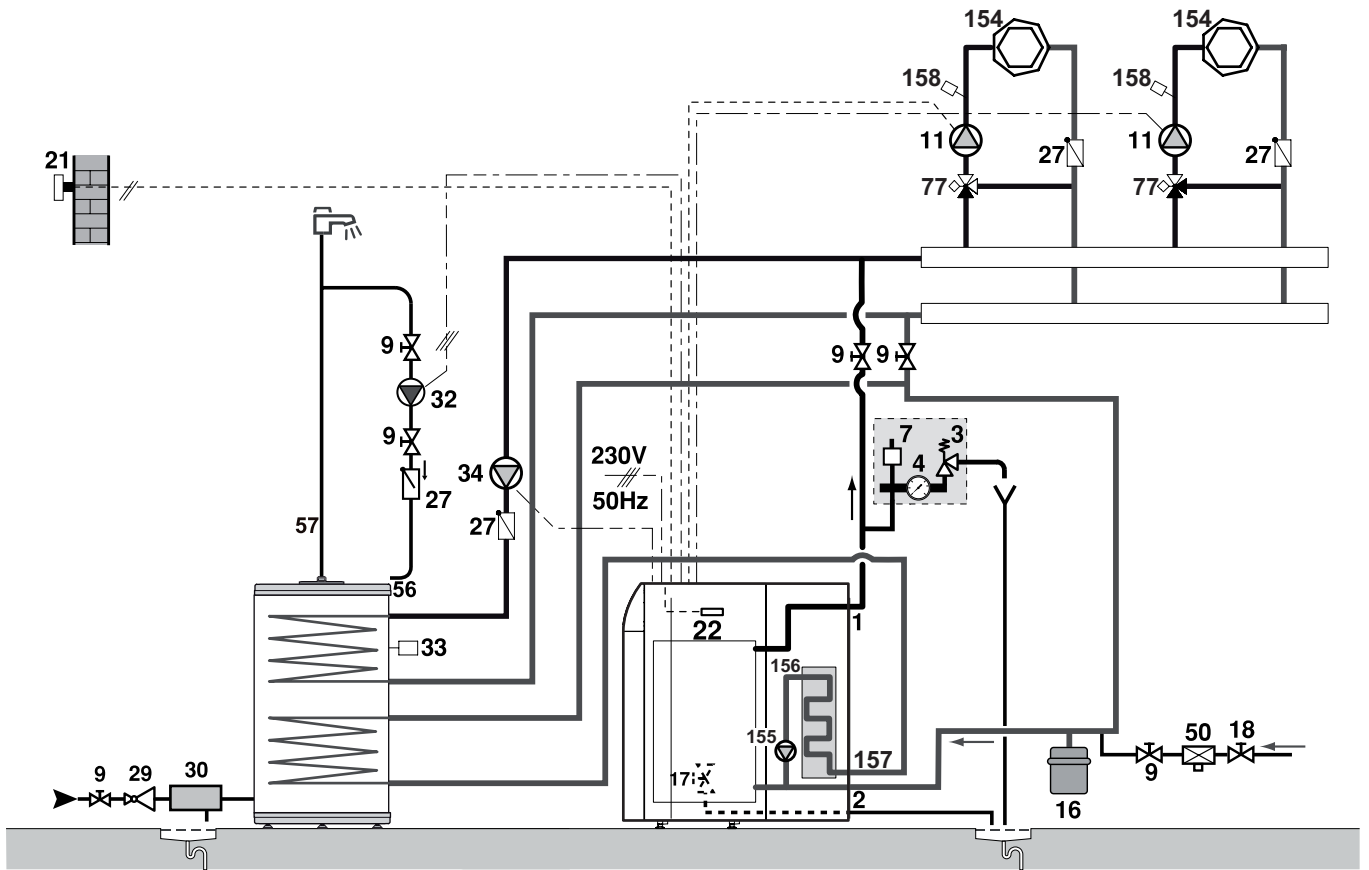
③ 1 Option sonde ECS - Colis AD212.



M000425-B


■ Exemples d'installations équipées du kit second retour ME117






① Chaudière basse température

4.6 Raccordements électriques

 Voir : Notice du tableau de commande.


5 Mise en service

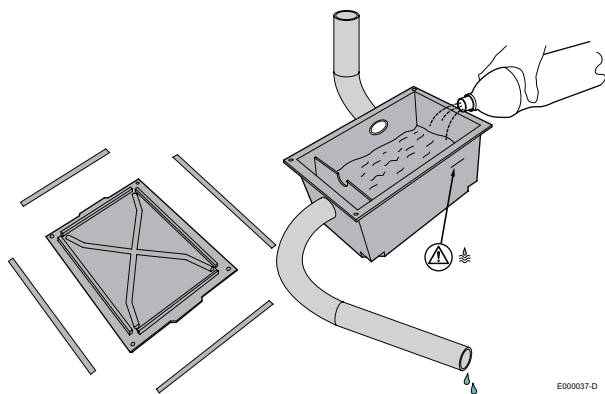
5.1 Points à vérifier avant la mise en service

 La première mise en service doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Avant la mise en service, l'installation de chauffage doit être entièrement vidée et rincée.

5.2 Remplissage du siphon

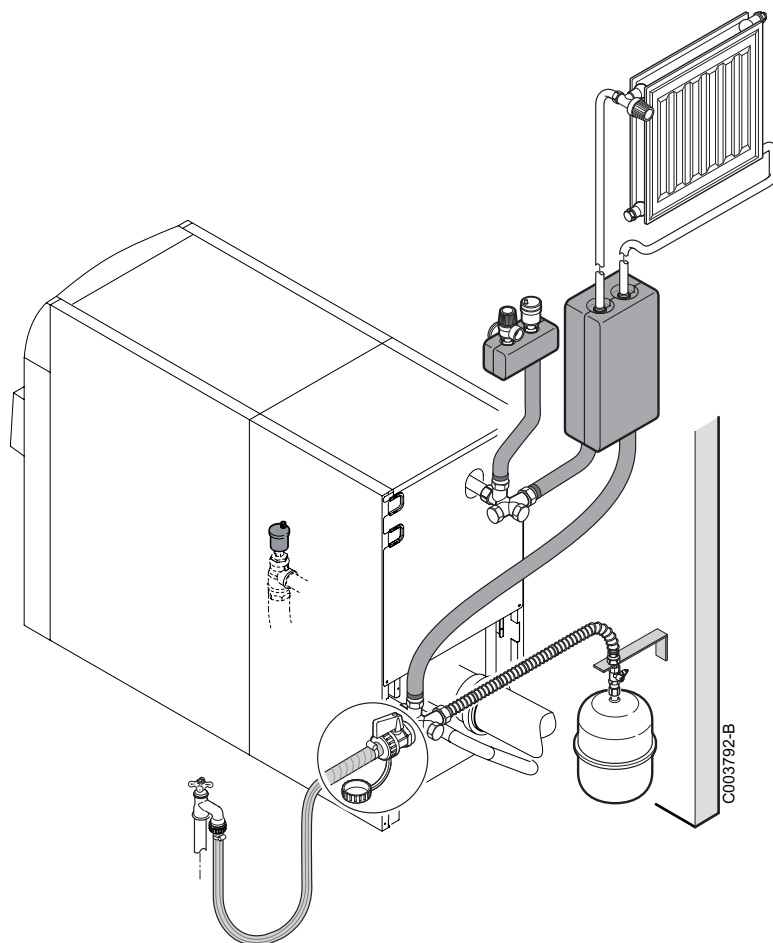
 En cas de fonctionnement avec le siphon vide, des produits de combustion s'échapperont dans le local où est installée la chaudière. Danger d'empoisonnement !



- ▶ Pour remplir le siphon :
 - Démontez le siphon. Retirez le couvercle.
 - Remplissez le siphon d'eau jusqu'à ce que de l'eau s'écoule par le tuyau d'évacuation.
 - Remontez le couvercle.
 - Remontez le siphon.
- ▶ Alternative pour le remplissage :
 - Démontez le siphon. Laissez le couvercle en place.
 - Remplissez le siphon par le tuyau d'écoulement des condensats. Lorsque le tuyau déborde, le siphon est rempli.


5.3 Remplissage en eau de l'installation

■ Circuit de chauffage GTU C 220



1. Effectuer le remplissage lentement par le point bas de l'installation chauffage :



- Soit par le robinet de remplissage et de vidange (voir dessin ci-dessus). Dans ce cas, le tuyau (\varnothing intérieur 14 mm) doit être impérativement débranché après le remplissage.
- Soit par le disconnecteur mis en place par l'installateur (voir repère 50 schémas de principe ci-avant).

 Exemples d'installation, page 17.

2. Purger l'installation.

Purger l'air de l'installation en partie haute par l'ouverture d'un ou plusieurs purgeurs. Fermer le(s) point(s) de purge lorsque l'eau apparaît.


3. Contrôles finaux :

-  Contrôler l'étanchéité de tous les raccords de l'installation.
-  Contrôler le fonctionnement de la soupape de sécurité chauffage.

5.4 Mise en service

 Voir :

- Notice du tableau de commande.
- Notice du brûleur.
- Notice du préparateur d'eau chaude sanitaire.


 **Le remplissage, la purge et les contrôles d'étanchéité des circuits ECS (éventuellement) et chauffage doivent se faire conformément aux notices préparateur d'ECS et chaudière.**

6 Entretien

6.1 Contrôle et nettoyage des principaux composants

6.1.1 Pression

Vérifier régulièrement le niveau d'eau de l'installation (Pression). Le compléter, au besoin, en évitant une entrée brutale d'eau froide dans la chaudière chaude. Si cette opération se répète plusieurs fois par saison, chercher la fuite et y remédier.

 **Ne pas vidanger l'installation, sauf en cas de nécessité absolue. Exemple : Absence de plusieurs mois avec risque de gel dans le bâtiment.**

6.1.2 Organes de sécurité

Vérifier le bon fonctionnement des organes de sécurité (en particulier la soupape du circuit chauffage).

6.2 Chaudière

Le bon rendement de la chaudière dépend de son état de propreté.

Le nettoyage de la chaudière doit se faire aussi souvent que nécessaire et, comme la cheminée, **au moins une fois par an**, voire davantage selon la réglementation en vigueur et le contrat d'assurance souscrit.

 **Les opérations de nettoyage se font toujours chaudière éteinte et alimentation électrique coupée.**

Pour accéder aux différents organes à entretenir et à vérifier, il est nécessaire de démonter le panneau/capot avant de la chaudière.

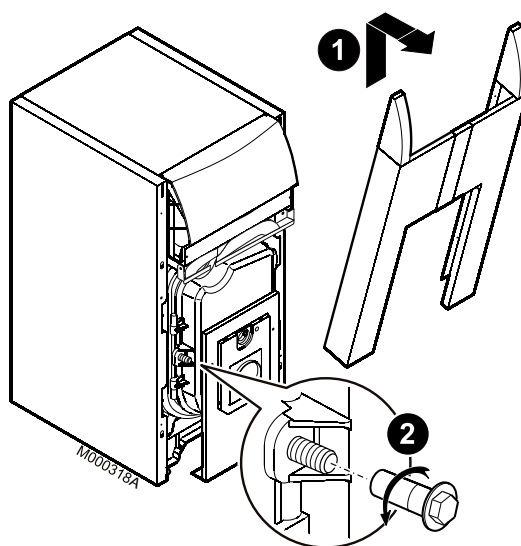
Opérations de nettoyage : Voir pages suivantes.

Après nettoyage et entretien :

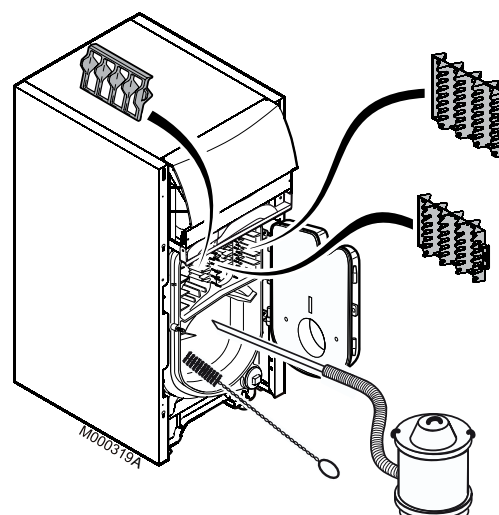
- Refermer la porte foyer.
- Effectuer l'entretien du brûleur.
- Remonter le capot avant.
- Effectuer les essais de bon fonctionnement et les mesures de combustion.


6.2.1 Ramonage (Avant de la chaudière)

- 1 Démontez le panneau avant.
- 2 Dévissez les 2 écrous à embase avec rondelles plates. Ouvrez la porte foyer.



- Enlever les accélérateurs de convection (nombre variable suivant le modèle de chaudière).
- Ramoner soigneusement les carneaux à l'aide de la brosse livrée à cet effet. Brossez également le foyer.
- Aspirer les suies dans le bas des carneaux et dans le foyer à l'aide d'un aspirateur dont le diamètre du tube d'aspiration est inférieur à 40 mm.
- Remettre les accélérateurs de convection en place.
- Refermer la porte foyer.
- Remonter la façade avant.



 Trappe de visite : voir chapitre : Ramonage de la chaudière (Trappe de visite), page : 29.


6.2.2 Nettoyage de l'habillage et de la vitre

- Utiliser exclusivement de l'eau savonneuse et une éponge.
- Rincer à l'eau claire.
- Sécher avec un chiffon doux ou une peau de chamois.

6.3 Brûleur

 Voir : Notice du brûleur.


6.4 Condenseur

 L'entretien du condenseur doit être effectué obligatoirement au moins une fois par an par un professionnel qualifié.

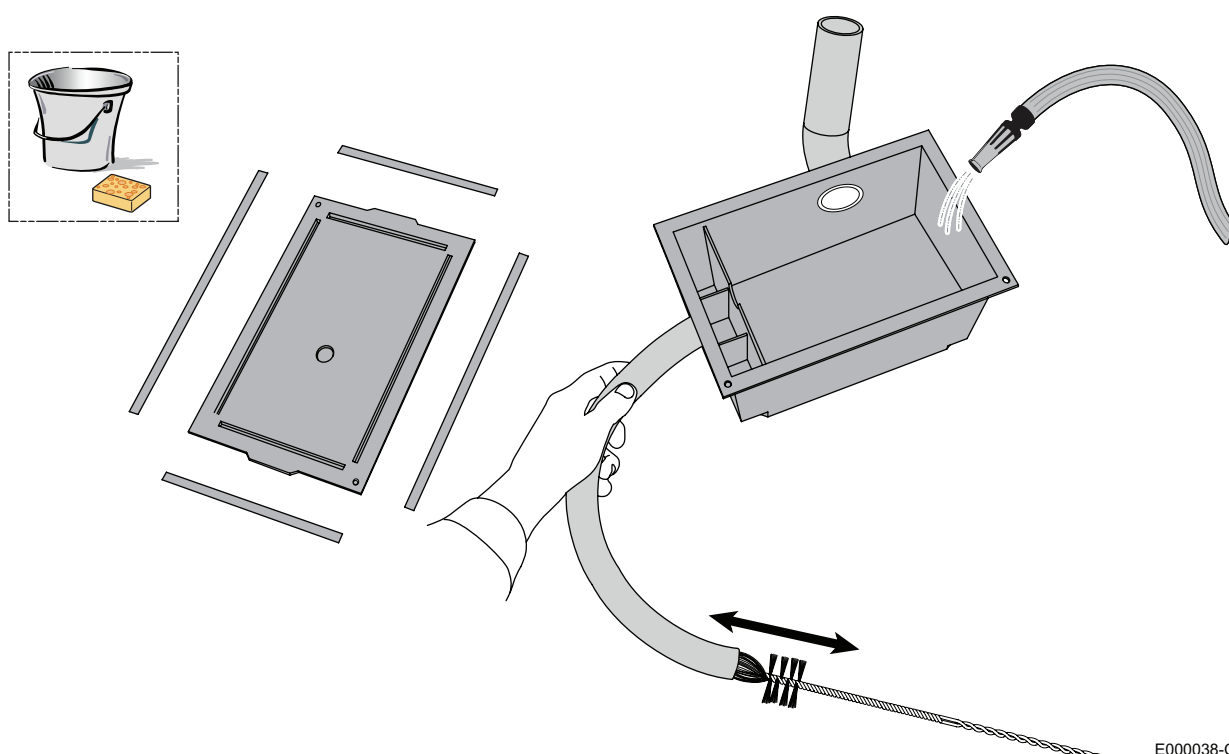
 Les opérations de nettoyage se font toujours chaudière éteinte et alimentation électrique coupée.

 Porter des gants et des lunettes de protection. Risque de brûlure.

6.4.1 Evacuation des condensats


 Pour assurer la sécurité de fonctionnement de la chaudière : Contrôler et nettoyer impérativement une fois par an le siphon et le conduit d'évacuation des condensats.


Sans entretien annuel, le siphon risque de se boucher, les condensats ne pourront plus s'écouler et rempliront le conduit d'évacuation des fumées entraînant un dysfonctionnement de la chaudière.



E000038-C

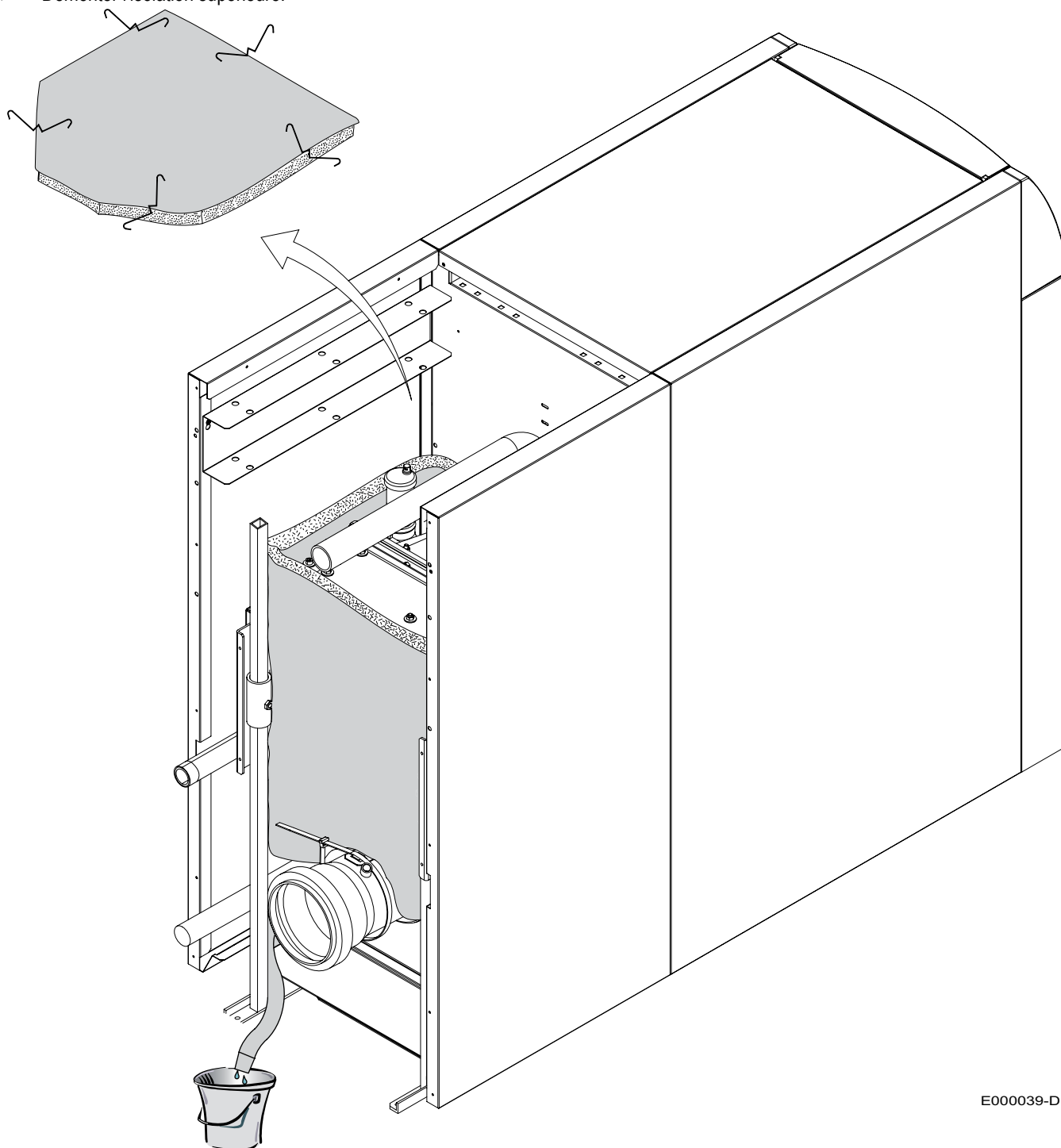
► Démontez le siphon et le rincez à l'eau pour éviter toute formation de bouchon. Le siphon permet l'écoulement des condensats. Bien rincer le siphon et les tuyaux pour enlever les résidus, puis remonter le tout et remplir le siphon d'eau. Remettez le couvercle en place. Vérifiez le siphon et le remplacez si nécessaire.

 Remplissage du siphon, page : 25.

 Lorsque le siphon est débranché, raccordez l'orifice de connexion à l'écoulement ou mettez en place un récipient pour collecter l'eau.

6.4.2 Nettoyage du condenseur

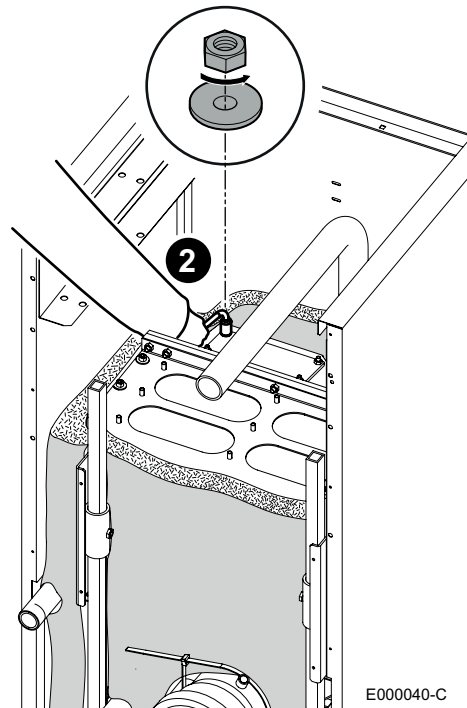
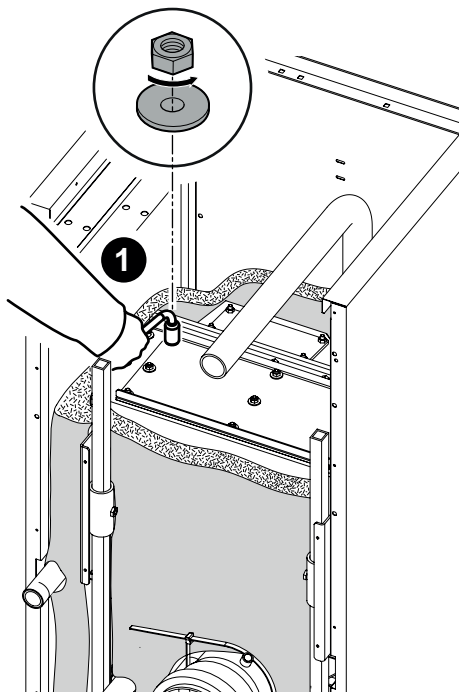
- ▶ Démontez le siphon.
- ▶ Démontez le chapiteau arrière.
- ▶ Démontez les panneaux arrières supérieur et inférieur.
- ▶ Démontez l'isolation supérieure.



E000039-D

! Lorsque le siphon est débranché, raccorder l'orifice de connexion à l'écoulement ou mettre en place un récipient pour collecter l'eau.

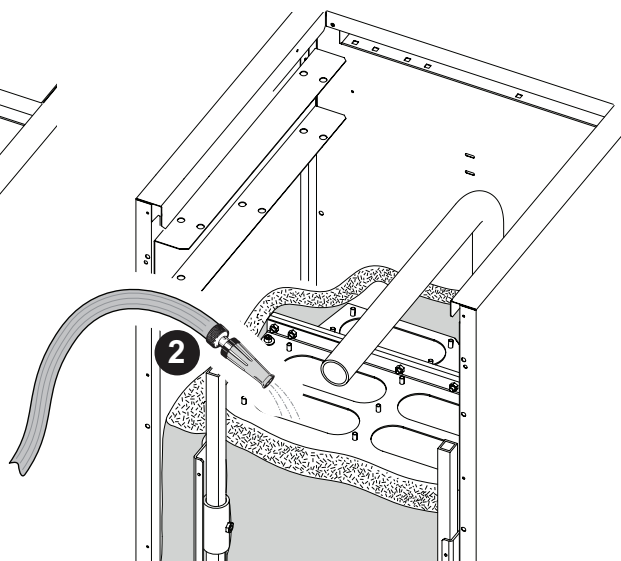
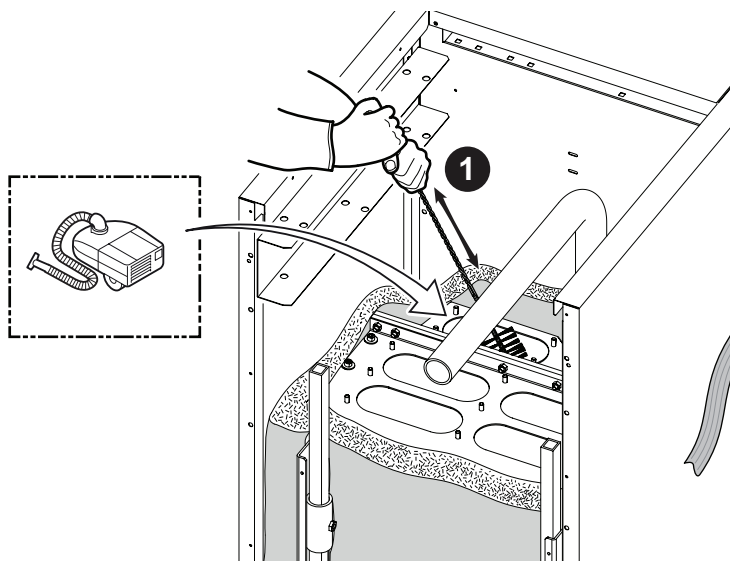
- ▶ Démontez les trappes de l'échangeur (Démontez les écrous + rondelles).



E000040-C

- ▶ Nettoyer l'échangeur de chaleur.
 - 1 Pour ce compartiment, utiliser la brosse livrée.
 - 2 Pour l'autre compartiment, rincer à l'eau.

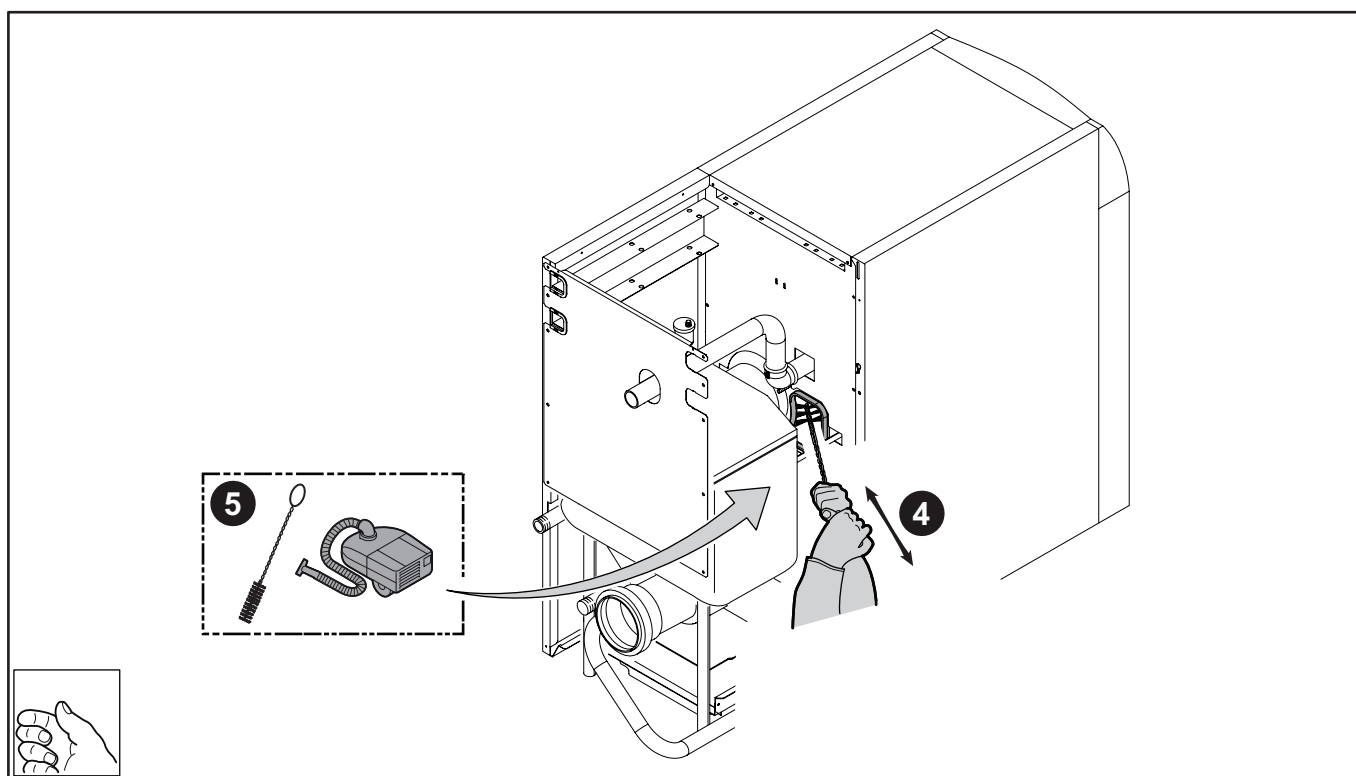
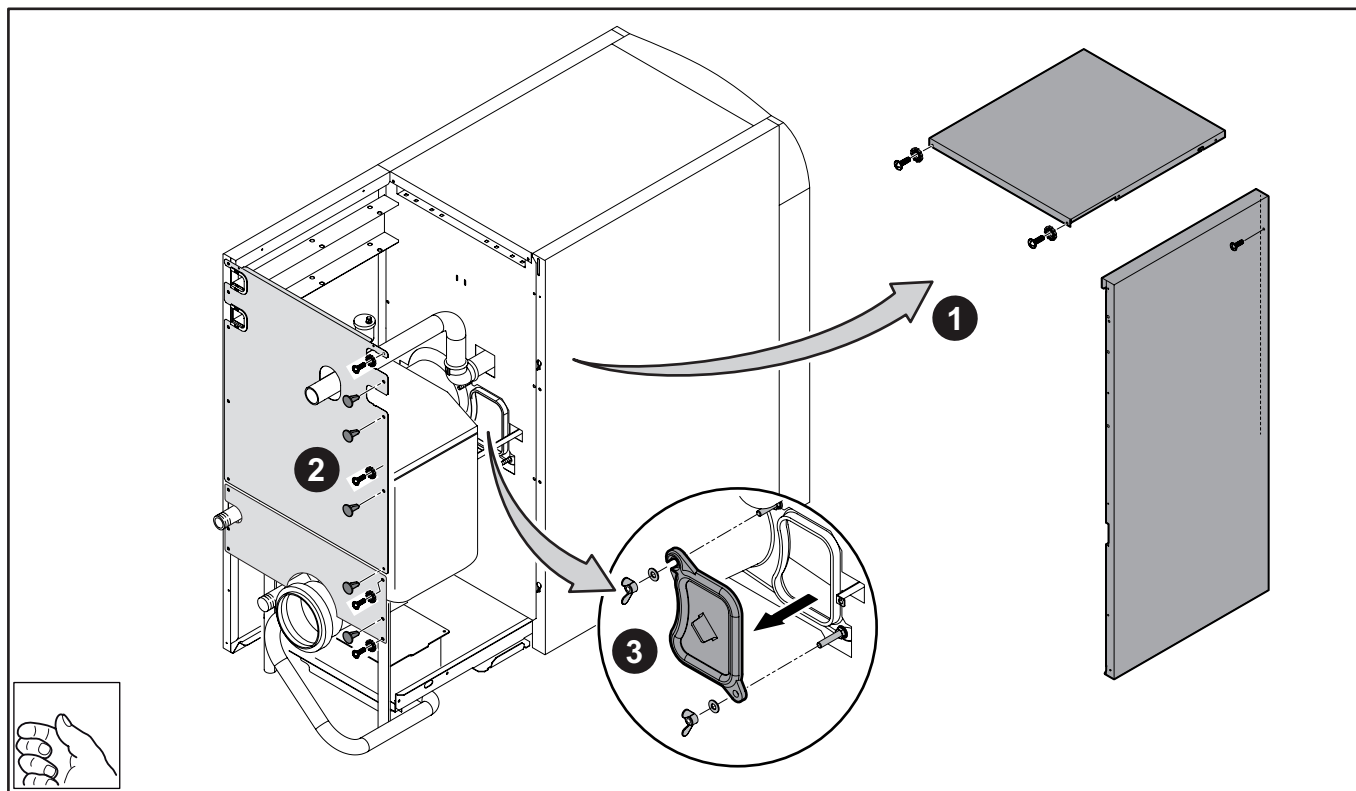
! Les tubes en céramique de l'échangeur de chaleur sont fragiles et doivent être manipulés avec précaution.



- ▶ Remplir le siphon d'eau.
 - i** Le siphon une fois mis en place, peut aussi être rempli d'eau par la trappe de l'échangeur.
- ▶ Remonter le siphon.
- ▶ Contrôler les joints de la trappe (Remplacer si nécessaire).
 - i** Cette trappe assure l'étanchéité de l'échangeur.
- ▶ Remonter les trappes de l'échangeur.
- ▶ Remonter l'isolation .
- ▶ Remonter les panneaux arrières.

- ▶ Remonter le chapiteau.
 - !** Le réservoir de gaz et la sortie gaz doivent être vérifiés et nettoyés si nécessaire.
 - !** Vérifier l'étanchéité des trappes de nettoyage pour éviter les fuites de gaz. Risque d'étouffement !

6.4.3 Ramonage de la chaudière (Trappe de visite)



- Retirer les panneaux arrières et le chapiteau du condenseur.
- Retirer le panneau latéral.
- Dévisser les écrous de la trappe de visite du corps de chauffe.
- Ouvrir la trappe de visite et nettoyer à l'aide d'une brosse et d'un aspirateur.
- Refermer la trappe de visite.

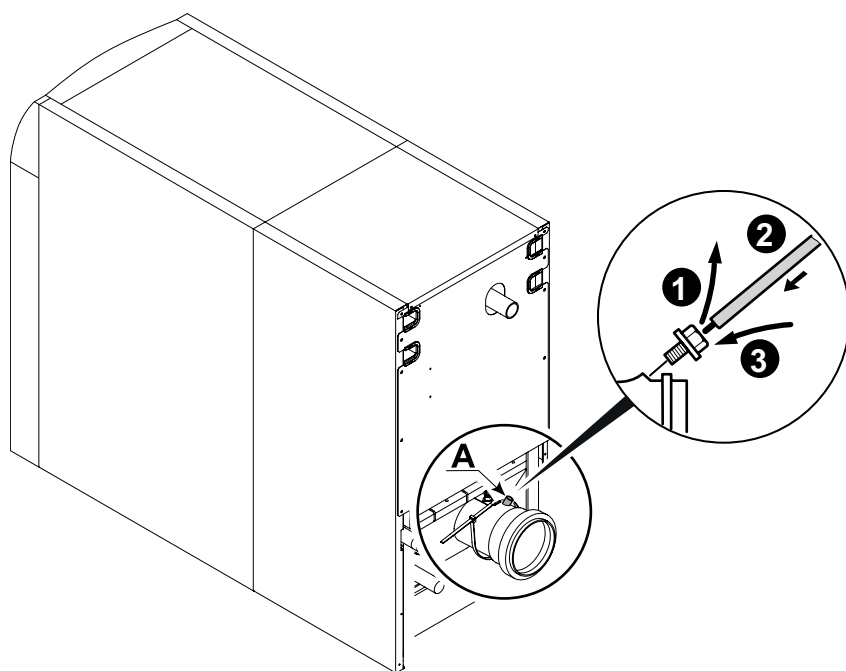
- Remettre en place le panneau latéral, puis les panneaux arrières et le chapiteau du condenseur.

⚠ Le côté gauche de l'appareil est préconisé pour effectuer l'entretien du condenseur et de la buse de fumées.

7 Instructions pour le ramoneur



- ▶ Contrôler le thermostat de sécurité : Appuyer sur le bouton **TEST STB** jusqu'à la coupure de la chaudière.
- ▶ Dévisser le bouchon du point de mesure des fumées.
- ▶ Effectuer les mesures d'hygiène.
- ▶ Remettre en place le bouchon de prélèvement des fumées. Contrôler l'étanchéité.
- ▶ Contrôler la fumisterie et la nettoyer.



E000041-C

i A : Prise de mesure des fumées.

8 Arrêt de la chaudière

■ Précautions à prendre s'il y a risque de gel

Circuit de chauffage :

Utiliser un antigel bien dosé pour éviter le gel de l'eau de chauffage. A défaut, vidanger entièrement l'installation. Dans tous les cas, consulter l'installateur.

■ Précautions à prendre en cas d'arrêt prolongé (un an ou plus)

- Faire ramoner soigneusement la chaudière et la cheminée.
- Fermer la porte de la chaudière pour éviter toute circulation d'air à l'intérieur.

- Enlever le tuyau reliant la chaudière à la cheminée et fermer la buse avec un tampon.
- Vider le siphon.

9 Pièces de rechange - GTU C 220

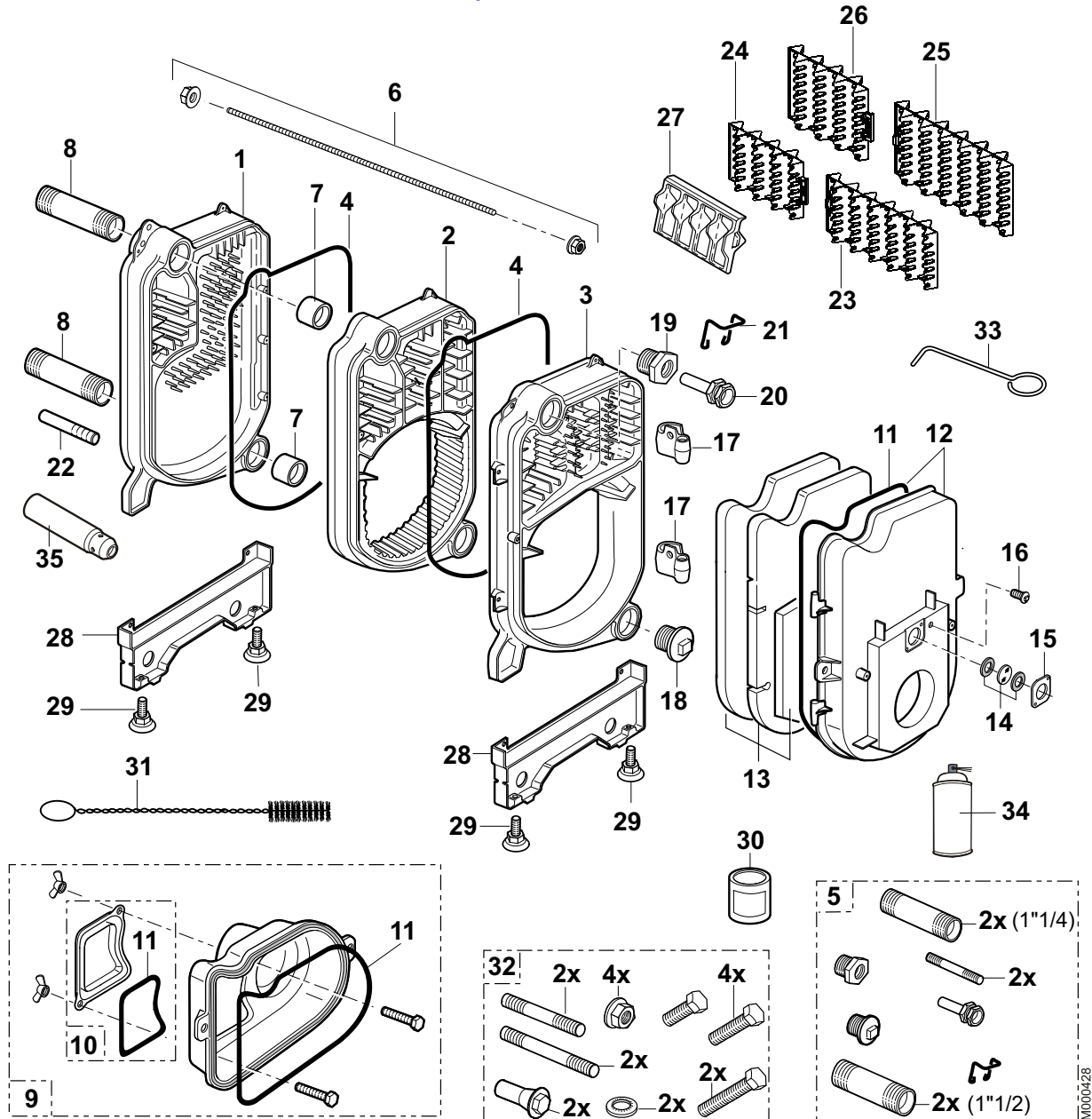
i Pour commander une pièce de rechange, il est indispensable d'indiquer le numéro de code figurant dans la liste, en face du repère de la pièce désirée.



Voir aussi :

- Notice du tableau de commande
- Notice du brûleur

Corps de chaudière



M000428

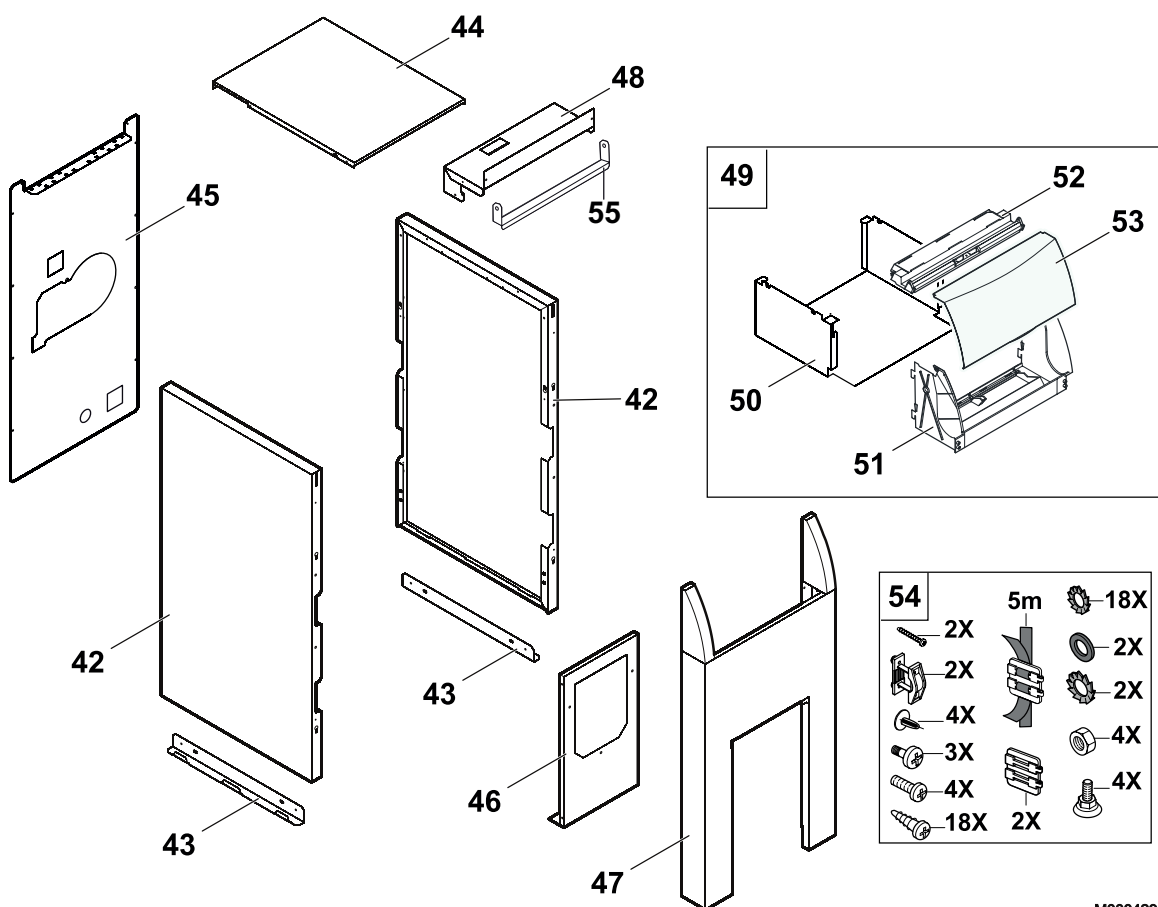
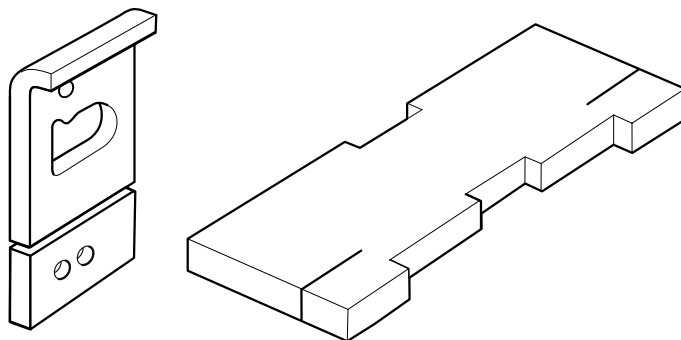
DE DIETRICH THERMIQUE S.A.S. - Centre Pièces de Rechange

4 rue d'Oberbronn - F-67110 REICHSHOFFEN - ☎ +33 (0)3 88 80 26 50 - 📠 +33 (0)3 88 80 26 98

cpr@dedietrichthermique.com

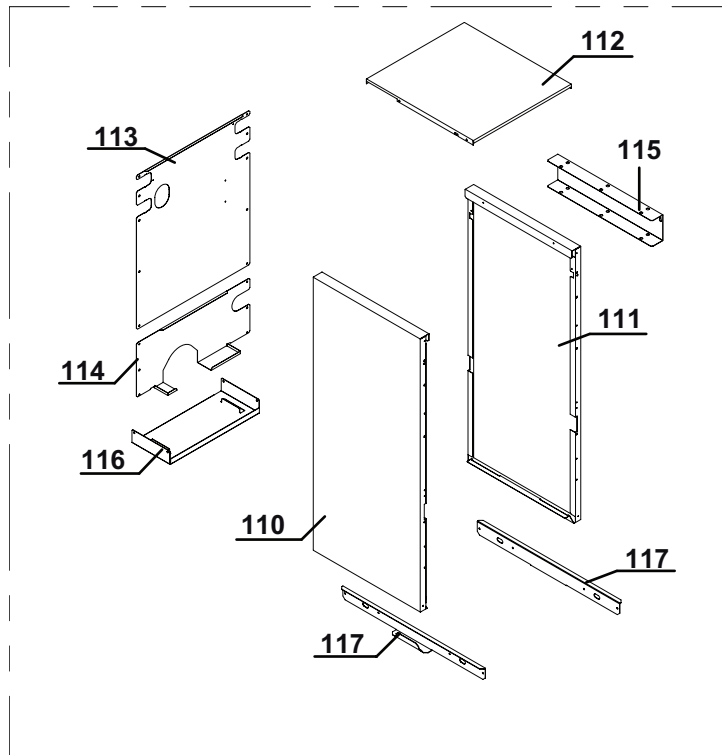
Isolation et habillage - Chaudière

40



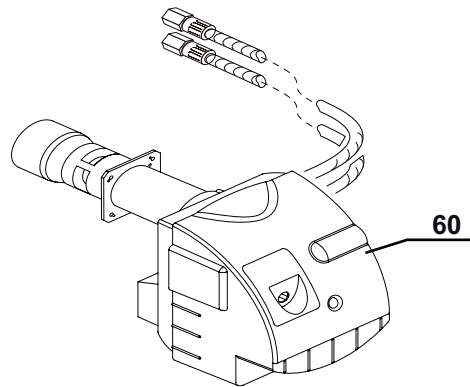
M000429C

Habillage condenseur



E000052-B

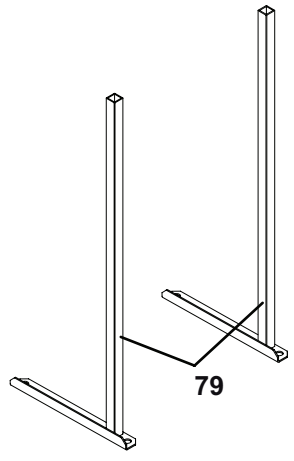
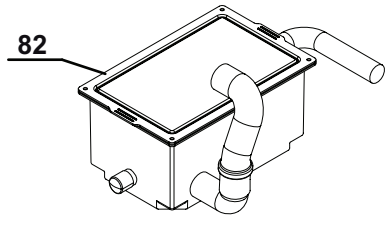
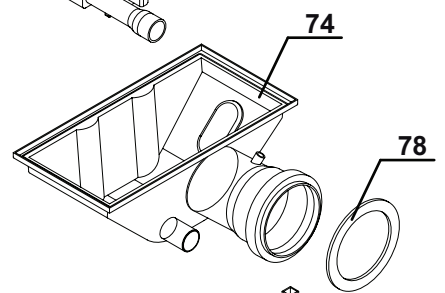
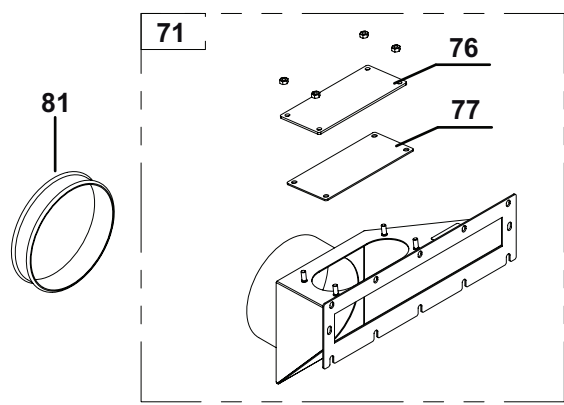
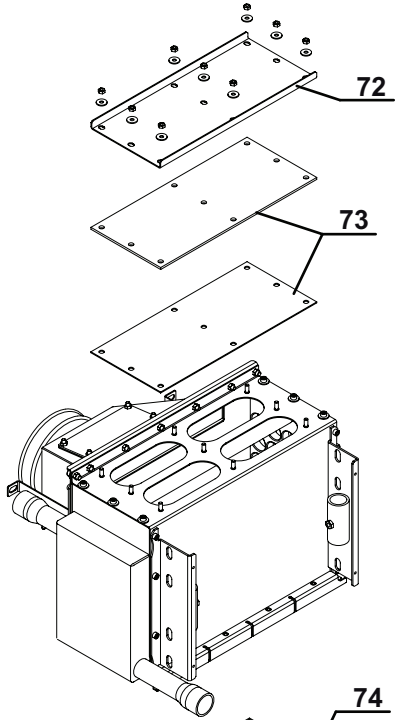
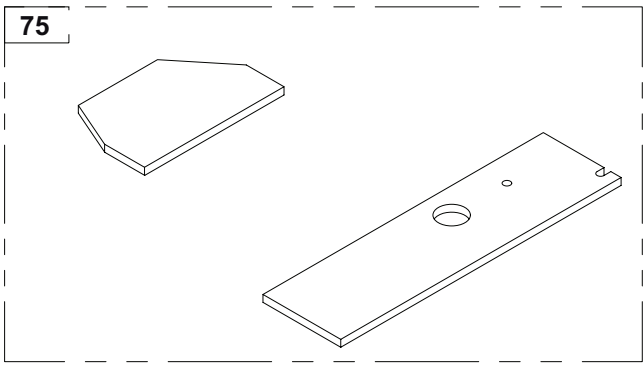
Brûleur



E000051-B

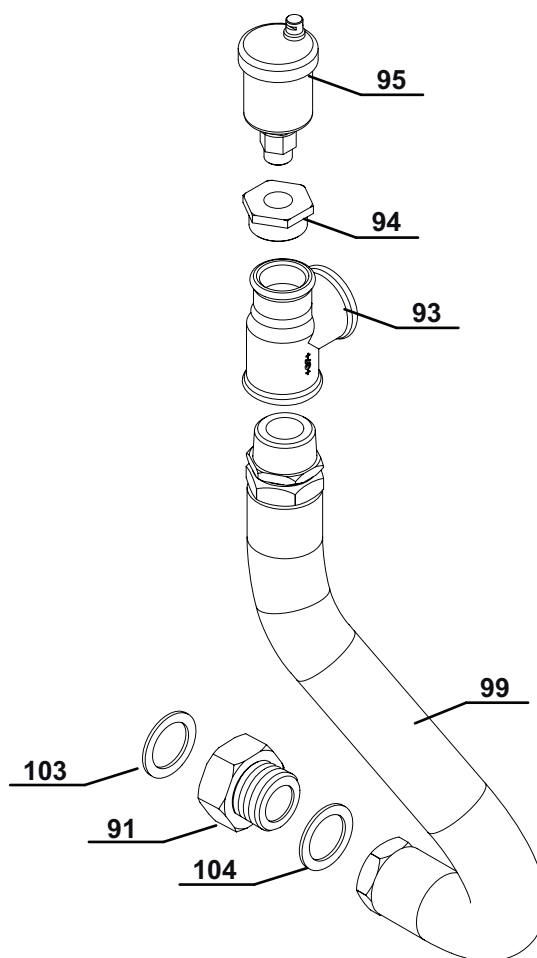
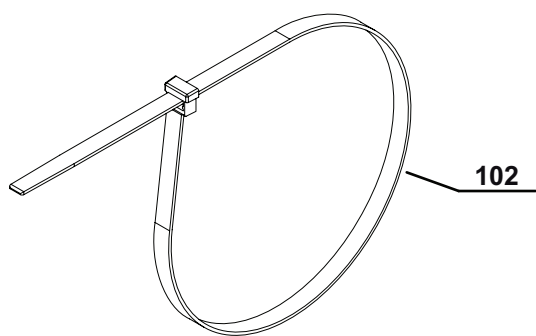
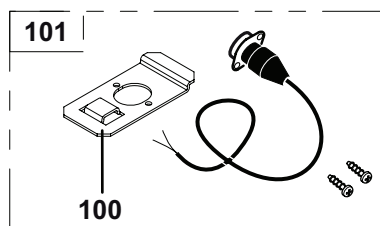
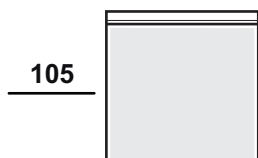
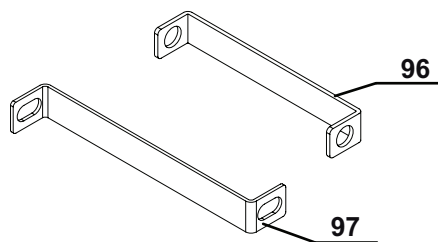
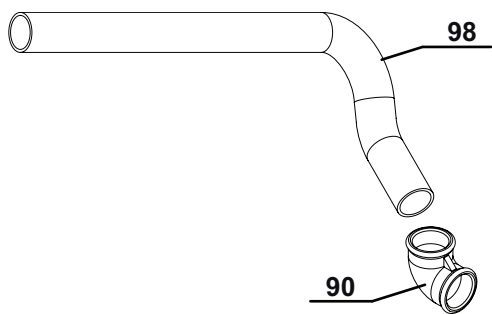
Condenseur + Siphon

70



E000053-B

Accessoires



E000050-B

Repères	Code	Désignation
Corps de chaudière		
1	8227-5500	Elément arrière - GTU C 220
2	200004871	Elément intermédiaire - GTU C 220
3	8227-5502	Elément avant - GTU C 220
4	9508-6036	Cordon Ø 8 silicone
5	8227-5503	Ensemble tubes + Bouchon
6	8227-5507	Tige d'assemblage 580 mm - M8 - GTU C 225
6	8227-5508	Tige d'assemblage 700 mm - M8 - GTU C 226
6	8227-5509	Tige d'assemblage 820 mm - M8 - GTU C 227
7	8336-0507	Nipple peint
8	9754-9135	Tube départ/retour 1"1/4 - GTU C 225
8	9754-9133	Tube départ/retour 1"1/2 - GTU C 226, GTU C 227
9	8227-8503	Buse Ø 150
10	8227-5511	Trappe de ramonage + Cordon
11	9508-6032	Joint Ø 10.5 - 1 m
12	8227-8531	Porte foyer GTU C 225
12	8227-8532	Porte foyer GTU C 226, GTU C 227
13	8227-5504	Isolation porte foyer complète - GTU C 225
13	8227-5505	Isolation porte foyer complète - GTU C 226, GTU C 227
14	8015-7700	Verre de voyant + Joint
15	9757-0027	Bride regard
16	9495-0050	Bouchon 1/4" NR290
17	8227-0201	Charnière
18	9495-0249	Bouchon 1"1/2
19	9494-8312	Mamelon 1"1/2 - 1/2"
20	8500-0027	Doigt de gant 1/2" longueur 200
21	9758-1286	Ressort pour doigt de gant
22	9754-9137	Tube de vidange 3/4
23	200004701	Accélérateur de convection central
24	200005164	Accélérateur de convection central court - GTU C 226, GTU C 227
25	200004702	Accélérateur de convection droit
26	200005165	Accélérateur de convection droit court - GTU C 226, GTU C 227
27	8227-0012	Accélérateur de convection gauche - Longueur 375 mm
28	8227-0202	Rehausse pour corps
29	9786-0646	Pied réglable M_10x35
30	9430-5027	Enduit pour nipple
32	8227-8502	Sachet visserie corps
33	9602-0671	Crochet pour accélérateur de convection
34	9434-5102	Bombe de peinture retouches - gris anthracite
34	9434-5103	Bombe de peinture retouches - Blanc
36	9536-5613	Séparateur de doigt de gant
Isolation		
40	200005491	Isolation complète corps - 5 éléments
40	200005492	Isolation complète corps - 6 éléments
40	200005493	Isolation complète corps - 7 éléments
Habillage		
42	200021879	Panneau latéral - GTU C 225
42	200021893	Panneau latéral - GTU C 226
42	200021894	Panneau latéral - GTU C 227
43	300028071	Traverse latérale inférieure - GTU C 225
43	300028072	Traverse latérale inférieure - GTU C 226
43	300028073	Traverse latérale inférieure - GTU C 227

Repères	Code	Désignation
44	200004572	Chapiteau - GTU C 225
44	200004573	Chapiteau - GTU C 226
44	200004574	Chapiteau - GTU C 227
45	200022006	Panneau arrière complet
46	200004664	Panneau pour porte foyer
47	200004663	Panneau avant complet
48	200004689	Traverse avant
49	200004691	Support de tableau complet
50	200004580	Support tableau
51	300007010	Carcasse
52	300007011	Cache cartes
53	300007012	Volet
54	200004670	Sachet visserie habillage
55	200015043	Support isolation
Brûleur		
60	100019088	Brûleur M225 (EU)
60	100019091	Brûleur OEN 265 (CH)
60	100019089	Brûleur M226 (EU)
60	100019092	Brûleur OEN 266 (CH)
60	100019090	Brûleur M227 (EU)
60	100019093	Brûleur OEN 267 (CH)
Condenseur + Siphon		
70	100018925	Condenseur + Siphon - GTU C 225
70	100018926	Condenseur + Siphon - GTU C 226, GTU C 227
71	300028197	Buse complète - GTU C 225
71	300028198	Buse complète - GTU C 226, GTU C 227
72	300028200	Trappe de visite condenseur - GTU C 225
72	300028201	Trappe de visite condenseur - GTU C 226, GTU C 227
73	300028202	Kit joint pour trappe condenseur - GTU C 225
73	300028203	Kit joint pour trappe condenseur - GTU C 226, GTU C 227
74	300028204	Kit bac de récupération des condensats - GTU C 225
74	300028205	Kit bac de récupération des condensats - GTU C 226, GTU C 227
75	200021297	Isolation - GTU C 225
75	200021298	Isolation - GTU C 226, GTU C 227
76	300022182	Trappe de visite condenseur
77	300028199	Kit joint pour la buse du condenseur
78	300028206	Joint à lèvres
79	300027701	Pieds du condenseur
80	300027704	Attache isolation
81	300027702	Joint buse
82	300027490	Siphon
Accessoires		
90	300027492	Coude N90 1"1/4 - GTU C 225
90	300027491	Coude N90 1"1/4 x 1"1/2 - GTU C 226, GTU C 227
91	300027495	Mamelon mâle/femelle 1"1/4 Ø 26 - GTU C 225
91	300027493	Mamelon réduction 1"1/2 x 1"1/4 Ø 26 - GTU C 226, GTU C 227
93	300027496	Té N130 1"1/4 x 1"1/4 x 1"
94	300027497	Mamelon réduit N241 1" x 3/8"
95	8500-0023	Purgeur d'air automatique 3/8" - 10 bar
96	300027498	Tôle de maintien du condenseur (brute)
97	300027499	Equerre de maintien
98	300027500	Tube de départ

Repères	Code	Désignation
99	300006520	Flexible 1"1/4 - longueur 800 mm
100	200010640	Support pour thermostat de fumées
101	200010335	Circuit électrique + Thermostat de fumées
102	300013577	Collier cranté 550/90
103	9501-3063	Joint vert 38x27x2
104	9501-3064	Joint vert 44x32x2
105	200021735	Visserie condenseur
Habillage condenseur		
110	200021279	Panneau latéral gauche
111	200021277	Panneau latéral droit
112	200021280	Chapiteau
113	200021285	Panneau arrière supérieur
114	300028135	Panneau arrière inférieur
115	200021294	Goulotte
116	300027486	Support siphon
117	300027483	Traverse latérale brute
118	300024570	Brosse de nettoyage

Table des matières

1 Informations spécifiques	3
1.1 Recommandations	3
1.2 Données techniques	3
1.3 Mise au rebut et recyclage	4
1.4 Fiche de produit - Dispositifs de chauffage des locaux par chaudière	4
1.5 Fiche de produit combiné - Chaudières	5

1 Informations spécifiques

1.1 Recommandations



Remarque

Seules des personnes qualifiées sont autorisées à procéder au montage, à l'installation et à l'entretien de l'installation.

1.2 Données techniques

Tab.1 Paramètres techniques applicables aux dispositifs de chauffage des locaux par chaudière

			GTU C 225	GTU C 226	GTU C 227
Chaudière à condensation			Oui	Oui	Oui
Chaudière basse température ⁽¹⁾			Non	Non	Non
Chaudière de type B1			Non	Non	Non
Dispositif de chauffage des locaux par cogénération			Non	Non	Non
Dispositif de chauffage mixte			Non	Non	Non
Puissance thermique nominale	P_{rated}	kW	50	67	85
Production de chaleur utile à la puissance thermique nominale et en régime haute température ⁽²⁾	P_4	kW	50,0	67,0	85,0
Production de chaleur utile à 30 % de la puissance thermique nominale et en régime basse température ⁽¹⁾	P_1	kW	15,9	21,2	26,9
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	η_s	kW	90	90	-
Efficacité utile à la puissance thermique nominale et en régime haute température ⁽²⁾	η_4	%	90,7	91,1	90,9
Efficacité utile à 30 % de la puissance thermique nominale et en régime basse température ⁽¹⁾	η_1	%	96,4	96,2	95,8
Consommation d'électricité auxiliaire					
Pleine charge	el_{max}	kW	0,300	0,396	0,531
Charge partielle	el_{min}	kW	0,147	0,194	0,260
Mode veille	P_{SB}	kW	0,006	0,006	0,006
Autres caractéristiques					
Pertes thermiques en régime stabilisé	P_{stby}	kW	0,198	0,215	0,237
Consommation d'électricité du brûleur d'allumage	P_{ign}	kW	-	-	-
Consommation annuelle d'énergie	Q_{HE}	GJ	160	214	-
Niveau de puissance acoustique, à l'intérieur	L_{WA}	dB	76	75	79
Émissions d'oxydes d'azote	NO_x	mg/kWh	85	80	92
<p>(1) Par basse température, on entend une température de retour (à l'entrée du dispositif de chauffage), de 30 °C pour les chaudières à condensation, de 37 °C pour les chaudières basse température et de 50 °C pour les autres dispositifs de chauffage.</p> <p>(2) Par régime haute température, on entend une température de retour de 60 °C à l'entrée du dispositif de chauffage et une température d'alimentation de 80 °C à la sortie du dispositif de chauffage.</p>					



Voir

La quatrième de couverture pour les coordonnées de contact.

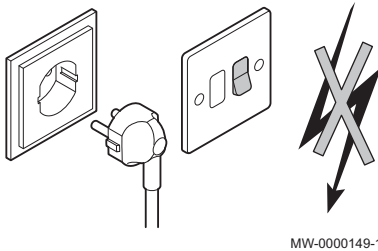
1.3 Mise au rebut et recyclage

Fig.1 Recyclage



MW-3000179-03

Fig.2 Coupure de l'alimentation électrique



MW-0000149-1



Avertissement

Le démontage et la mise au rebut de la chaudière doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

Procéder comme suit pour le démontage de la chaudière :

1. Couper l'alimentation électrique de la chaudière.
2. Fermer le dispositif d'arrêt fioul en amont de la chaudière.
3. Débrancher les câbles des éléments électriques.
4. Couper l'alimentation en eau.
5. Vidanger l'installation.
6. Déposer le flexible de purge d'air au-dessus du siphon.
7. Déposer le siphon.
8. Déposer les conduits air / fumées.
9. Débrancher tous les tuyaux situés sous la chaudière.
10. Rebuter ou recycler la chaudière.

1.4 Fiche de produit - Dispositifs de chauffage des locaux par chaudière

Tab.2 Fiche de produit des dispositifs de chauffage des locaux par chaudière

		GTU C 225	GTU C 226
Classe d'efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux		A	A
Puissance thermique nominale (<i>Prated ou Psup</i>)	kW	50	67
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	%	90	90
Consommation annuelle d'énergie	GJ	160	214
Niveau de puissance acoustique L _{WA}	dB	76	75



Voir

Pour les précautions particulières concernant le montage, l'installation et l'entretien : Voir Consignes de sécurité

1.5 Fiche de produit combiné - Chaudières

Fig.3 Fiche de produit combiné applicable aux chaudières indiquant l'efficacité énergétique pour le chauffage des locaux du produit combiné proposé

Efficacité énergétique saisonnière de la chaudière pour le chauffage des locaux ①
 %

Régulateur de température ②
 Voir fiche sur le régulateur de température + %
 Classe I = 1 %, Classe II = 2 %, Classe III = 1,5 %, Classe IV = 2 %, Classe V = 3 %, Classe VI = 4 %, Classe VII = 3,5 %, Classe VIII = 5 %

Chaudière d'appoint ③
 Voir fiche sur la chaudière (- 'I') x 0,1 = ± %
 Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux (en %)

Contribution solaire ④
 Voir fiche sur le dispositif solaire (1) Classe énergétique du ballon
 Taille du capteur (en m²) Volume du ballon (en m³) Rendement du capteur (en %) A* = 0,95, A = 0,91, B = 0,86, C = 0,83, D - G = 0,81
 ('III' x + 'IV' x) x 0,9 x (/100) x = + %
 (1) Si la classe du ballon est supérieure à A, utilisez 0,95

Pompe à chaleur d'appoint ⑤
 Voir fiche sur la pompe à chaleur (- 'I') x 'II' = + %
 Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux (en %)

Contribution solaire ET pompe à chaleur d'appoint ⑥
 Choisir la plus petite valeur 0,5 x OU 0,5 x = - %
 ④ ⑤

Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux ⑦
 %

Classe d'efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
G	F	E	D	C	B	A	A⁺	A⁺⁺	A⁺⁺⁺
<30%	≥30%	≥34%	≥36%	≥75%	≥82%	≥90%	≥98%	≥125%	≥150%

La chaudière et la pompe à chaleur d'appoint sont-elles installées avec des émetteurs de chaleur basse température à 35 C ? ⑦
 Voir fiche sur la pompe à chaleur + (50 x 'II') = %

L'efficacité énergétique obtenue avec cette fiche pour le produit combiné peut ne pas correspondre à son efficacité énergétique réelle une fois le produit combiné installé dans un bâtiment, car celle-ci varie en fonction d'autres facteurs tels que les pertes thermiques du système de distribution et le dimensionnement des produits par rapport à la taille et aux caractéristiques du bâtiment.

- I La valeur de l'efficacité énergétique saisonnière, pour le chauffage des locaux, du dispositif de chauffage des locaux utilisé à titre principal, exprimée en %.
- II Le coefficient de pondération de la puissance thermique du dispositif de chauffage utilisé à titre principal et du dispositif de chauffage d'appoint du produit combiné, tel qu'indiqué dans le tableau suivant.
- III La valeur de l'expression mathématique : $294/(11 \cdot \text{Prated})$, dans laquelle « Prated » renvoie au dispositif de chauffage des locaux utilisé à titre principal.
- IV La valeur de l'expression mathématique $115/(11 \cdot \text{Prated})$, dans laquelle « Prated » renvoie au dispositif de chauffage des locaux utilisé à titre principal.

Tab.3 Pondération des chaudières

$P_{sup} / (Prated + P_{sup})^{(1)(2)}$	II, produit combiné non équipé d'un ballon d'eau chaude	II, produit combiné équipé d'un ballon d'eau chaude
0	0	0
0,1	0,3	0,37
0,2	0,55	0,70
0,3	0,75	0,85
0,4	0,85	0,94
0,5	0,95	0,98
0,6	0,98	1,00
$\geq 0,7$	1,00	1,00

(1) Les valeurs intermédiaires sont calculées par interpolation linéaire entre les deux valeurs adjacentes.
(2) Prated renvoie au dispositif de chauffage des locaux ou au dispositif de chauffage mixte utilisé à titre principal.



DE DIETRICH THERMIQUE S.A.S



www.dedietrich-thermique.fr
 Direction des Ventes France
 57, rue de la Gare
 F- 67580 MERTZWILLER
 ☎ +33 (0)3 88 80 27 00
 📠 +33 (0)3 88 80 27 99

REMEHA GmbH



www.remeha.de
 Rheiner Strasse 151
 D- 48282 EMSDETTEN
 ☎ +49 (0)25 72 / 9161-0
 📠 +49 (0)25 72 / 9161-102
 info@remeha.de

DE DIETRICH



www.dedietrich-otoplenie.ru
 129164, Россия, г. Москва
 Зубарев переулок, д. 15/1
 Бизнес-центр «Чайка Плаза»,
 офис 309
 ☎ +7 (495) 221-31-51
 info@dedietrich.ru

VAN MARCKE



www.vanmarcke.be
 Weggevoerdenlaan 5
 B- 8500 KORTRIJK
 ☎ +32 (0)56/23 75 11

NEUBERG S.A.



www.dedietrich-heating.com
 39 rue Jacques Stas
 L- 2010 LUXEMBOURG
 ☎ +352 (0)2 401 401

DE DIETRICH THERMIQUE Iberia S.L.U.



www.dedietrich-calefaccion.es
 C/Salvador Espriu, 11
 08908 L'HOSPITALET de LLOBREGAT
 ☎ +34 935 475 850
 info@dedietrich-calefaccion.es

DE DIETRICH SERVICE



www.dedietrich-heiztechnik.com
 ☎ Freecall 0800 / 201608

WALTER MEIER (Klima Schweiz) AG



www.waltermeier.com
 Bahnstrasse 24
 CH-8603 SCHWERZENBACH
 +41 (0) 44 806 44 24
 Serviceline +41 (0)8 00 846 846
 📠 +41 (0) 44 806 44 25
 ch.klima@waltermeier.com

WALTER MEIER (Climat Suisse) SA

www.waltermeier.com
 Z.I. de la Veyre B, St-Légier
 CH-1800 VEVEY 1
 ☎ +41 (0) 21 943 02 22
 Serviceline +41 (0)8 00 846 846
 📠 +41 (0) 21 943 02 33
 ch.climat@waltermeier.com

DUEDI S.r.l.



www.duediclima.it
 Distributore Ufficiale Esclusivo
 De Dietrich-Thermique Italia
 Via Passatore, 12 - 12010
 San Defendente di Cervasca
 CUNEO
 ☎ +39 0171 857170
 📠 +39 0171 687875
 info@duediclima.it

DE DIETRICH



www.dedietrich-heating.com
 Room 512, Tower A, Kelun Building
 12A Guanghua Rd, Chaoyang District
 C-100020 BEIJING
 ☎ +86 (0)106.581.4017
 +86 (0)106.581.4018
 +86 (0)106.581.7056
 📠 +86 (0)106.581.4019
 contactBJ@dedietrich.com.cn

BDR Thermea (Czech republic) s.r.o



www.dedietrich.cz
 Jeseniova 2770/56
 130 00 Praha 3
 ☎ +420 271 001 627
 dedietrich@bdrthermea.cz

AD001-AM

© Droits d'auteur

Toutes les informations techniques contenues dans la présente notice ainsi que les dessins et schémas électriques sont notre propriété et ne peuvent être reproduits sans notre autorisation écrite préalable.

Sous réserve de modifications.

17/05/2016



300027703-001-05

De Dietrich



DE DIETRICH THERMIQUE

57, rue de la Gare F- 67580 MERTZWILLER - BP 30